
PANEL SOCIO-ECONOMIQUE "LIEWEN ZU LËTZEBUERG"

EVOLUTION DES CONFIGURATIONS FAMILIALES DES MENAGES AU LUXEMBOURG

par

Mathias KUEPIE

Etude réalisée dans le cadre de la bourse Bernard Gailly,
attribuée par le CEPS/INSTEAD

Présentation du programme PSELL 2

Les informations présentées dans ce cahier proviennent du programme PSELL 2 développé par la Division "Population et Ménages" du CEPS/INSTEAD. Le Grand-Duché de Luxembourg dispose d'un instrument exceptionnel permettant de connaître les conditions d'existence des personnes et des ménages qui y vivent depuis 1985 : le panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg" (PSELL).

Dans le cadre de ce programme, de nombreuses informations sont récoltées chaque année sur les principaux aspects de la vie de la population du pays :

- Conditions de logement, équipement et composition des ménages
- Principales dépenses
- Précarité
- Endettement
- Position scolaire des enfants
- Position socioprofessionnelle des adultes
- Revenus,...

En 1994, cette étude a fêté son dixième anniversaire. Sur le plan scientifique, cet événement représentait certainement un succès parce qu'il est très rare qu'un même programme de recherche puisse être développé sur une période aussi longue. Une large part de ce succès revient toutefois aux milliers de personnes qui, au fil des années, ont accepté de recevoir chez elles nos enquêteurs et de participer à ce vaste programme ; par leur contribution, elles ont permis de réunir un capital de connaissances inestimable, couvrant dix ans de la population de notre pays.

Les données récoltées ont déjà fait l'objet de nombreuses études publiées pour la plupart au CEPS/INSTEAD dans les séries suivantes :

- Documents PSELL (voir liste en annexe)
- Documents de recherche
- PSELL INFO
- ECOCEPS
- Population & Emploi

A partir de 1994, l'échantillon de l'étude a été rénové. Il compte désormais 8232 personnes réparties dans 2978 ménages (avant pondération). Cet échantillon évolue comme la population du pays. Il prend en compte les naissances, l'immigration, les mariages, les décès et l'émigration.

Pour plus d'informations :

Isabelle BOUVY

Tél. : (00352) 58 58 55-513

Fax : (00352) 58 55 60

e-mail : isabelle.bouvy@ceps.lu

Document produit par le

CEPS/INSTEAD

Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socio-économiques

B.P. 48

L-4501 DIFFERDANGE

Président : Gaston SCHABER

Document PSELL n°127 - ISBN 2-87987-290-1

SOMMAIRE

SYNTHESE	5
INTRODUCTION	9
CHAPITRE I	L'EVOLUTION GENERALE DU CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE	11
1.	EVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR AGE	13
2.	EVOLUTION DE LA FECONDITE	14
3.	EVOLUTION DE LA MORTALITE	18
4.	EVOLUTION DES PRATIQUES MATRIMONIALES	19
	4.1. Nuptialité	19
	4.2. Divorce	23
	4.3. L'union libre	26
CHAPITRE II	L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE ET DE LA DIMENSION DES MENAGES AU LUXEMBOURG	27
1.	EVOLUTION DE LA DIMENSION DES MENAGES AU COURS DU 20 ^e SIECLE	30
	1.1. Une réduction de moitié de la taille moyenne des ménages de 1900 à 1999	30
	1.2. Distribution des ménages suivant leur taille	30
	1.2.1. <i>L'effondrement des ménages de grande taille</i>	31
	1.2.2. <i>La relative stabilité des ménages de taille moyenne</i>	31
	1.2.3. <i>L'accroissement considérable des ménages de petite taille</i>	32
2.	EVOLUTION DE LA STRUCTURE FAMILIALE DES MENAGES ENTRE 1960 ET 1999 : APERCU GENERAL	32
	2.1. Effondrement de la proportion de ménages étendus	34
	2.2. Baisse de la proportion de ménages nucléaires	35
3.	ETUDE DETAILLEE DE LA STRUCTURE DES MENAGES	37
	3.1. Les caractéristiques des ménages non familiaux	37
	3.1.1. <i>La quasi disparition des ménages non familiaux après extraction des couples non mariés</i>	37
	3.1.2. <i>Caractéristiques des personnes isolées : une population de plus en plus hétérogène au fil du temps</i>	37
	3.2. Caractéristiques des ménages familiaux	40
	3.2.1. <i>Les ménages nucléaires ayant à leur tête un couple non marié</i> .	40
	3.2.2. <i>Les ménages nucléaires constitués d'un couple marié</i>	41
	3.2.3. <i>Les ménages nucléaires avec enfants</i>	42
	3.2.4. <i>Les ménages monoparentaux</i>	42
	3.2.5. <i>Les ménages étendus</i>	43

CHAPITRE III	L'ENFANT DANS LE MENAGE	47
1.	L'ENFANT A CHARGE	49
	1.1. Un statut qui concerne surtout les jeunes de moins de 20 ans	49
	1.2. Une proportion de filles à charge avant 25 ans plus élevée que celle des garçons	49
2.	L'ENFANT ADULTE : UN STATUT PLUS EXPERIMENTE PAR LES GARCONS QUE PAR LES FILLES	50
3.	REPARTITION DES MENAGES SELON LA PART DES ENFANTS HEBERGES : 80% D'ENFANTS A CHARGE VIVENT DANS MOINS DE 40% DES MENAGES	51
4.	VARIATION DU NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR TYPE DE MENAGE	53
5.	LES ENFANTS VIVANT AVEC UN BEAU-PARENT : UNE REALITE PEU REPANDUE	57
CONCLUSION	59
BIBLIOGRAPHIE	65

SYNTHÈSE

Tout au long du 20^e siècle, on a assisté au Grand-duché, comme dans tous les pays industrialisés, à d'importantes mutations au niveau de la structure des ménages. Ces mutations sont en grande partie la conséquence des évolutions des phénomènes démographiques.

Evolution des phénomènes démographiques :

T_{s1}Evolution des phénomènes démographiques au cours du 20^e siècle

Indicateurs	Temps				
	Début du siècle	Milieu du siècle	Début des années 70	Début des années 80	Fin des années 90
TMI (en pour mille)	140‰	48‰	25‰	12‰	5‰
Espérance de vie à la naissance (hommes)	46,3 ans	63,4 ans	67,3 ans	70,0 ans	73,5 ans
Espérance de vie à la naissance (femmes)	49,4 ans	71,5 ans	74,5 ans	77,9 ans	79,6 ans
ISF (enfants par femme)	4,6	2	2	1,5	1,7
Part de la fécondité des – de 25 ans dans l'ISF	16%	27%	40%	34%	20%
Proportion de jeunes de 0-19 ans	41,5%	28%	29,3%	26,2%	24,4%
Proportion de personnes de 65 ans ou plus	6%	9,5%	12,6%	13,6%	14,3%
Indice de divortialité	-	58‰	97‰	270‰	480‰
Âge moyen des hommes au 1 ^{er} mariage	28,3 ans	29,8 ans	25,7 ans	25,9 ans	29,5 ans
Âge moyen des femmes au 1 ^{er} mariage	25,4 ans	26,2 ans	22,9 ans	23,0 ans	27,9 ans
Proportion de femmes de 20-39 ans célibataires	44%	35%	18%	24%	44%

Source : CEPS/INSTEAD PSELL1-PSELL2 ; STATEC

Note de lecture : TMI= taux de mortalité infantile ; ISF : indice synthétique de fécondité

Baisse de la mortalité

Le taux de mortalité infantile est passé de 140 pour mille en début du siècle à 48 pour mille vers les années 50 et ne vaut plus que 5 pour mille à la fin du siècle. Au début du siècle, un enfant à la naissance pouvait espérer vivre 46 ans s'il était un garçon et 49 ans s'il était une fille. A la fin du siècle, il a une espérance de vie de quasiment trente ans de plus.

Baisse de la fécondité

L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), de 4,6 enfants par femme en début du siècle, a chuté rapidement à 2 dès le milieu du siècle et tourne autour de 1,7 enfant par femme en fin de siècle. Il est aussi intéressant de souligner la contribution des moins de 25 ans à la fécondité totale. Cette contribution a commencé par croître considérablement, passant de 16% en 1900 à 40% en 1970 ; mais à partir de cette date, elle a amorcé une décroissance qui l'a amenée à 20% à la fin du siècle.

Baisse de la proportion des jeunes et augmentation de la proportion des personnes âgées.

De 42% environ au début du siècle, la part des moins de vingt ans dans la population globale n'est plus que de 28% au milieu du siècle et de 24% à la fin du siècle. A l'inverse, la proportion des personnes âgées (plus de 65 ans) s'est accrue, passant de 6% en début du siècle à 10% environ en milieu du siècle et s'élève à 14% à la fin du siècle. Cette transformation de la structure de la population est la conséquence directe des évolutions de la mortalité et de la fécondité.

- Evolution des pratiques matrimoniales :

Un mariage tardif en début et en fin de siècle.

Au début du siècle, l'âge moyen au mariage est de 28,3 ans chez les hommes et de 25,4 ans chez les femmes. Ces âges, après une augmentation d'environ 1 an entre le début et le milieu du siècle, vont décroître respectivement à 25,7 et 22,9 ans en 1970, puis croître à nouveau de manière sensible pour atteindre 29,5 ans et 27,5 ans en fin de siècle. L'union libre explique au moins en partie l'accroissement observé en fin de siècle ; environ 5 ménages sur cent sont constitués de couples non mariés à la fin du siècle.

Evolution de la dimension et de la structure des ménages :

T_{s2}

Evolution de la taille et de la structure des ménages au cours du 20^e siècle

Indicateurs	Temps				
	Début du siècle	Milieu du siècle	Début des années 70	Début des années 80	Fin des années 90
Taille moyenne des ménages	4,8	3,6	3,1	2,8	2,5
Ménages de 5 personnes ou plus	48,2%	25,1%	16,8%	12,1%	8,0%
Ménages d'une personne	6,5%	8,8%	15,7%	20,7%	30,2%
Ménages monoparentaux	ND	ND	ND	5,9%	7,2%
Ménages étendus	ND	21%	15,7%	11%	5,0%
Ménages avec enfants à charge	ND	ND	ND	41,0%	35,6%
Proportion de jeunes de 16-24 ans à charge	ND	ND	ND	35,0%	54,0%
Ménages constitués de couples non mariés	ND	ND	ND	3,6%	5,1%

Source : CEPS/INSTEAD PSELL1-PSELL2 ; STATEC

Note de lecture : ND= non disponible

- *Baisse vertigineuse de la proportion des ménages de grande taille, hausse tout aussi vertigineuse de la proportion des ménages d'une personne.*

En début de siècle, près d'un ménage sur deux est composé de 5 personnes ou plus. En milieu de siècle, les ménages de grande taille ne représentent plus qu'un quart de l'ensemble des ménages. Cette proportion atteint à peine un ménage sur 12 à la fin du siècle.

A l'inverse, la part des ménages d'une personne, après avoir quasiment stagné entre le début et le milieu du siècle (de 6,5% à 8,8%) a pris son essor au cours de la seconde moitié et, en particulier, au cours des 20 dernières années : 15,7% en 1970, 20,7% en 1980 et 30,2% en 1999.

En moyenne, le nombre de personnes par ménage est passé de 4,8 au début du siècle à 3,6 vers les années 1950 et a chuté à 2,5 à la fin du siècle.

Baisse considérable de la proportion des ménages étendus (avec des personnes n'appartenant pas au noyau familial).

De plus de 20% en milieu de siècle, la part des ménages étendus baisse à 15,7% au début des années 1970, puis à 11% au début des années 80 et n'est plus que de 5% à la fin du siècle.

7,3% des ménages sont monoparentaux en fin de siècle, c'est-à-dire qu'ils sont constitués d'un parent élevant seul son (ses) enfant(s).

Baisse de la proportion des ménages avec enfants à charge (i.e en cours de scolarisation ou âgés de moins de 15 ans).

La part des ménages avec au moins un enfant à charge est passée de 41% environ vers les années 80 à 36% à la fin du siècle. Mais, en raison de la prolongation récente des études, la proportion des jeunes de 16-24 ans à charge a considérablement augmenté au cours des 15 dernières années : de 35 à 54%.

INTRODUCTION

Le ménage est une institution sociale intermédiaire entre l'individu et la société dans son ensemble. Cette place stratégique justifie qu'il soit l'objet d'une attention particulière de la part des chercheurs car une bonne connaissance des ménages est nécessaire pour une meilleure gestion de la cité. Même si sa définition semble facile (cf. ci-dessous), le ménage est en réalité une institution sociale complexe et, de ce fait, intéresse sur le plan scientifique la quasi-totalité des sciences humaines : économie, sociologie, démographie, etc. D'un point de vue économique, le ménage peut être considéré soit comme une unité de production, de consommation, d'assise fiscale, etc. ; ou bien comme un groupe d'individus (d'acteurs) mettant en œuvre des ensembles de stratégies afin d'optimiser leurs fonctions d'utilité soumises à diverses contraintes (nous pensons ici notamment à l'économie de la famille telle que formulée par Becker G.). Mais, dans la présente étude, l'approche économique ne nous intéresse guère.

Nous considérerons le ménage plutôt sous l'angle socio-démographique, c'est-à-dire comme un groupe social soumis, entre autres, à la dynamique des phénomènes démographiques. Il s'agit plus précisément ici de retracer l'évolution, au cours du 20^e siècle, de la taille des ménages d'une part, et, d'autre part, de leur composition familiale. Mais, avant de nous consacrer à l'étude de la configuration familiale des ménages proprement dite, il convient de définir les concepts même de famille et de ménage.

La famille

La famille au sens large est un groupe d'individus entre lesquels existent des liens de consanguinité ou d'alliance matrimoniale. En fonction des contextes (sociétés et époques), la notion de famille va, de manière implicite ou explicite, faire référence à un cercle restreint ou, au contraire, étendu de relations. De manière schématique, on peut distinguer la famille traditionnelle ancienne et la famille moderne contemporaine. La première fait référence à un réseau qui englobe toute la parenté (biologique et par alliance), et se caractérise par la prééminence des solidarités entre tous les membres du groupe sur les liens affectifs entre conjoints et entre parents et enfants (Roussel L., 1989 ; Parson T., 1955). La seconde se rapporte en général à la famille nucléaire, c'est-à-dire formée uniquement d'un couple et éventuellement de ses enfants. Contrairement à la famille traditionnelle, les liens sociaux sont assez lâches entre les membres du noyau familial et la parenté élargie car la famille nucléaire concentre en son sein tout le potentiel affectif des individus qui la composent (Parson T., 1955).

C'est en général par rapport à ces deux pôles que vont s'inscrire la plupart des études sur les structures familiales, en cherchant à décrire comment on passe du modèle traditionnel étendu, caractéristique de la société pré-industrielle, au modèle nucléaire restreint, corollaire d'une société moderne et industrialisée. Depuis quelques années, on parle aussi de plus en plus de la famille post-moderne qui se caractérise par le fait qu'un individu pourra, après avoir quitté le noyau familial des parents (par le mariage ou la décohabitation), faire partie de plusieurs familles au cours de son existence, au gré des divorces et des mariages, ou se retrouver seul à élever ses enfants.

Le ménage

Le ménage désigne tout groupe de personnes qui, « unies ou non par les liens de famille, résident habituellement dans une même demeure et y ont une vie commune » (STATEC 1991, p.4). Contrairement au concept de famille qui est difficile, voire impossible, à cerner statistiquement, celui de ménage est beaucoup plus facile à mesurer car il s'agit d'un ensemble d'individus se trouvant à un moment donné dans un lieu bien déterminé.

A cette facilité d'appréhension statistique, il faut aussi souligner le fait qu'« au sein d'une société, des individus [...] se regroupent en un même lieu pour y vivre au quotidien pendant un certain temps ne relève pas du hasard ; cela signifie bien « quelque chose », traduit nécessairement une réalité sociale (le plus souvent familiale) et un vécu des individus, une réalité qui peut être aussi économique » (Pilon, 2000 p86-87). En ce sens, étudier la structure des ménages d'une société revient, au moins en partie, à étudier son système familial.

Sur le moyen ou long terme, l'évolution de la structure familiale des ménages dépend des changements démographiques (fécondité, mortalité, nuptialité/divorce), économiques, culturels et institutionnels. Il est donc intéressant de commencer par retracer l'évolution de ces facteurs afin de mieux cerner le contexte dans lequel les changements familiaux se sont déroulés¹.

¹ Mais, nous nous limiterons ici à la présentation du contexte démographique.

CHAPITRE I

L'EVOLUTION GENERALE DU CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE

La société luxembourgeoise, à l'image du monde occidental dans son ensemble, a connu une « révolution démographique » au cours du 20^e siècle : baisse de la mortalité et élévation conséquente de l'espérance de vie, diminution drastique de la fécondité et mutations profondes au niveau de la nuptialité et des pratiques matrimoniales de manière plus générale. Corollaire des évolutions de la fécondité et de la mortalité, la structure par âge de la population a été profondément modifiée.

1/ EVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR ÂGE

La structure par âge est un bon indicateur synthétique des niveaux de mortalité et surtout de fécondité. Au Luxembourg, les pyramides par grands groupes d'âges montrent le passage d'une forme triangulaire (base élargie et sommet effilé) au début du siècle à une pyramide sous forme d'ogive à la fin du siècle (cf. Statec, 2000, p200). Ceci est caractéristique du passage d'une forte fécondité, et d'une mortalité tout aussi importante, à une fécondité et une mortalité basses (cf. plus bas).

T₁

Evolution de la population par grands groupes d'âges (en %)

Année	0-14 ans	15-64 ans	65 ans et plus	0-19 ans	20-59 ans	60 ans ou plus
1900	31,7	62,3	6,0	41,5	49,2	9,3
1905	32,5	61,6	5,9	41,6	49,1	9,3
1907	32,6	61,6	5,8	41,7	49,3	9,0
1910	32,6	61,4	6,0	41,6	49,2	9,2
1922	26,7	67,0	6,3	36,6	53,6	9,8
1930	24,6	69,0	6,4	33,0	57,1	9,9
1935	24,6	68,3	7,1	31,4	57,5	11,1
1947	19,8	70,7	9,5	28,0	57,8	14,2
1960	21,3	67,9	10,8	27,6	56,0	16,4
1966	22,5	65,8	11,7	29,2	53,2	17,6
1970	22,1	65,3	12,6	29,3	52,2	18,5
1981	18,5	67,9	13,6	26,2	56,0	17,8
1991	17,4	69,2	13,3	23,1	58,0	18,9
1999	18,7	67,0	14,3	24,4	55,9	18,8

Source : STATEC

Si on subdivise la population en grands groupes d'âges (cf. tableau 1), la part des moins de 20 ans passe de 41,5% de la population totale en début du siècle à 23% en 1991, soit pratiquement une division par deux en l'espace de 90 ans. En revanche, les personnes du troisième âge et au-delà (65 ans et plus), qui représentaient seulement 6% de la population en début du siècle, voient leur part doubler (13%) à la fin des années 80. Le groupe d'âges intermédiaire connaît une croissance plus modeste puisque sa part passe de 62% en 1900 à 70% en 1991.

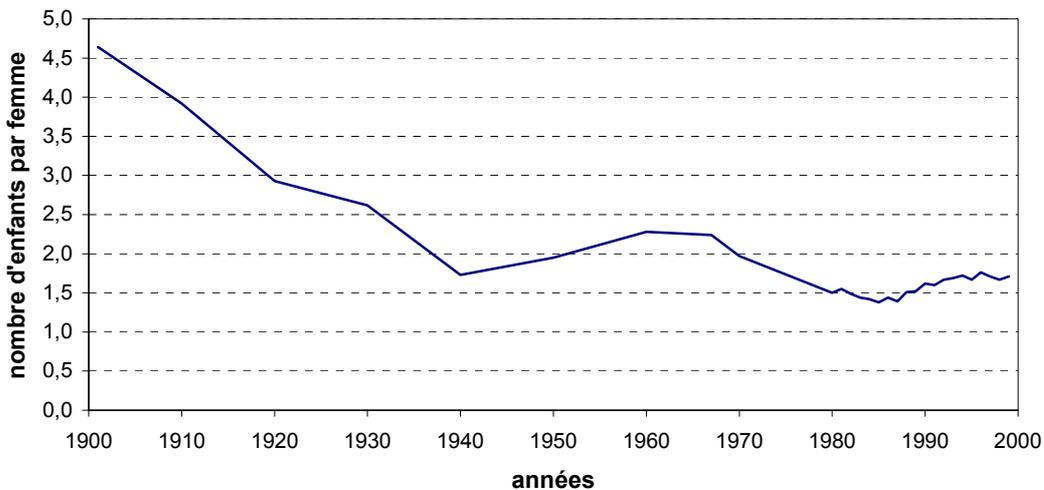
Au total, l'évolution de la structure par âges de la population donne déjà une première idée des bouleversements démographiques qui se sont produits au Grand-Duché comme ailleurs en Europe Occidentale au cours du 20^e siècle.

2/ EVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ

L'indicateur le plus couramment utilisé pour mesurer le niveau de fécondité est l'indice synthétique de fécondité (ISF). Il s'agit du nombre d'enfants qu'une femme mettrait au monde durant toute sa vie reproductive si elle avait, d'année en année, le comportement procréateur des femmes des différents groupes d'âges observé au cours d'une année civile.

G1

Evolution de l'ISF au cours du vingtième siècle



Source : STATEC

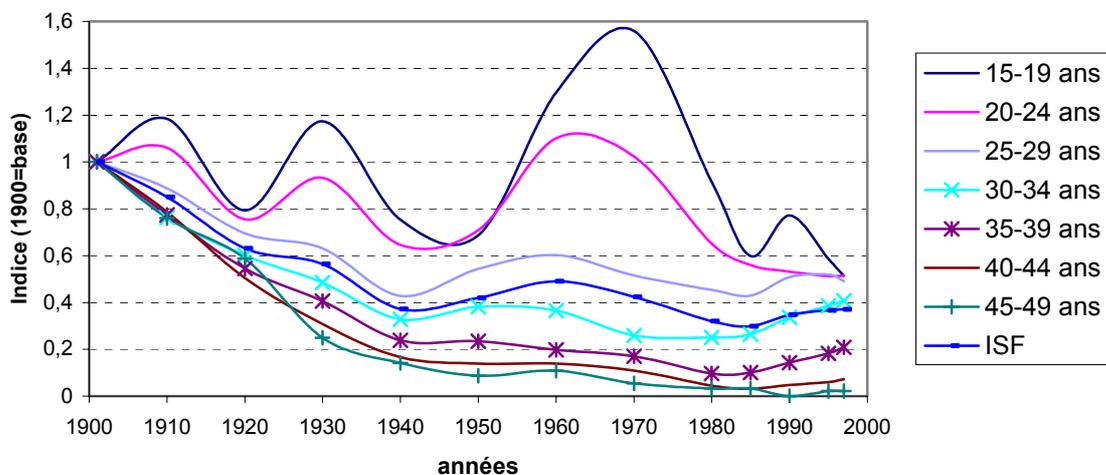
De 4,6 enfants par femme en 1901, la valeur de cet indicateur va baisser de manière spectaculaire et n'être plus que de 2 enfants environ en 1950 et 1,7 en 1999. Il faut cependant souligner le fait que cette baisse importante ne s'est pas déroulée de manière linéaire : vers 1940, l'ISF était déjà à son niveau actuel. Mais, après la seconde guerre mondiale, le Grand-Duché n'échappe pas au phénomène du Baby boom marqué un peu partout en Europe par une remontée de la fécondité à des niveaux supérieurs à ceux de l'avant guerre². Ainsi, de 1950 à 1970, l'ISF tourne autour de 2 enfants par femme au Grand-Duché avant d'amorcer une baisse et d'atteindre les niveaux les plus bas dans de la décennie 80. Il est en effet d'environ 1,5 en 1980 et de 1,4 en 1985.

² Il convient de préciser qu'au Grand-Duché, la récupération a été relativement faible : l'ISF n'augmente que de 0,3 enfant après la guerre alors que, dans des pays comme la France et l'Angleterre, on est passé d'un ISF de 2,1 et 1,8 respectivement à la veille de la seconde guerre mondiale à 2,7 et 2,5 au début des années 60, soit une augmentation de 0,7 enfant environ (cf. Rousel L., 1989, p.70).

L'indice de l'évolution de l'ISF passe de 1 en 1901 à 0,37 en 1997, soit une baisse de 63% de la fécondité au cours du 20^e siècle. Il ressort du graphique 2a que cette baisse ne touche pas tous les groupes d'âges avec la même ampleur : plus l'âge augmente, plus la baisse est importante. Ainsi, les taux de fécondité des 40-44 et des 45-49 ans ne représentent plus, à la fin du 20^e siècle, que respectivement 7 et 2% de leur valeur du début du siècle ; et celui des 35-39 ans, 20%. Les 15-19 ans, 20-24 ans et les 25-29 ans ont perdu environ 50% de leur fécondité du début du siècle alors que les 30-34 ans en ont perdu 60%.

G2a

Evolution de l'indice des taux de fécondité par groupes d'âges au cours du 20^e siècle

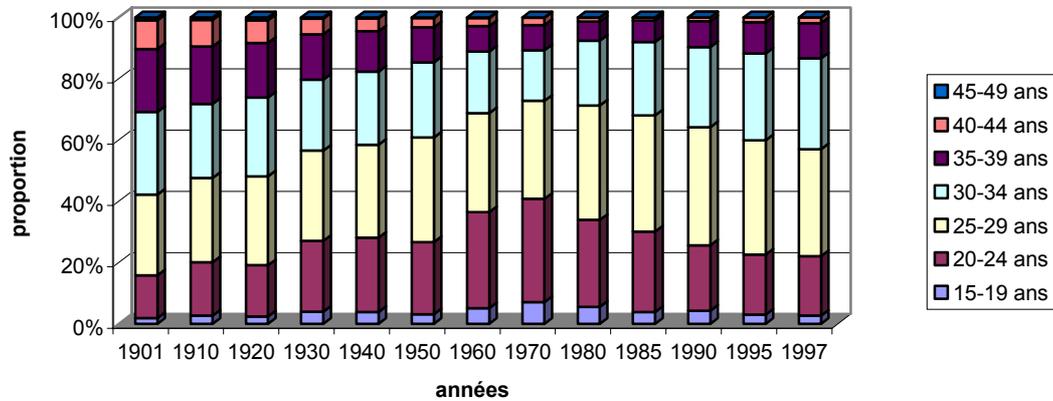


Source : STATEC

La distribution des groupes d'âges féminins suivant leur contribution à l'ISF (cf. graphique 2b.) montre qu'au fil du temps, la fécondité se concentre de plus en plus dans un intervalle restreint : en 1901, les deux groupes d'âges ayant les taux de fécondité les plus élevés (les 25-29 ans et les 30-34 ans) comptaient pour 53% de la fécondité totale. Cette valeur atteint près de 65% à la fin du siècle. A l'opposé, les plus de 35 ans, qui cumulaient 30% de la fécondité totale, ne représentent aujourd'hui que de 13% à peine. Mais, il convient de souligner que, depuis les années 85, on observe une légère remontée de la contribution des 35-39 ans à la fécondité totale. Ceci s'observe d'ailleurs tant au niveau du graphique 2b que du graphique 2a ; sur ce dernier, se dessine une remontée certes lente mais tout à fait repérable des taux de fécondité des 35-39 ans et des 30-34 ans.

G2b

Contribution de chaque groupe d'âge à l'ISF au cours du temps



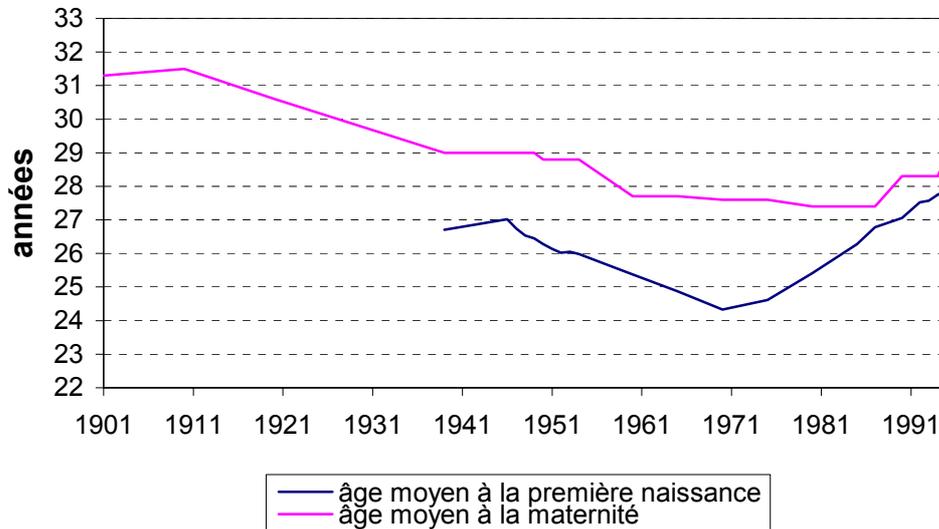
Source : STATEC

Les femmes du groupe d'âges 20-24 ans connaissent une évolution assez contrastée de leur contribution à la fécondité totale : au début du siècle, elle comptait pour 14% de la fécondité totale ; cette part va croître régulièrement et atteindre en 1970 un niveau maximal de 34%, avant d'amorcer une baisse tout aussi régulière qui la conduit à 19% en 1997.

L'âge moyen à la maternité (cf. graphique 3), qui synthétise le calendrier de la fécondité au cours d'une année, est passé de 31 ans au début du siècle à 29 ans à la fin de la décennie 90 après avoir atteint des niveaux légèrement plus bas (27-28 ans) au courant des décennies 70 et 80. Mais ce rajeunissement, corollaire de la chute spectaculaire de la contribution des plus de 35 ans à l'ISF, est surtout dû au fait que les femmes arrêtent de nos jours plus tôt leur procréation, après la naissance du deuxième ou du troisième enfant (Trausch, 2000). En même temps, la fécondité des adolescentes (15-19 ans), après avoir connu une hausse sensible au cours des décennies 60-80 (elle représente alors 5, 7 et 6% de la fécondité totale respectivement en 1960, 1970 et 1980), retrouve quasiment son niveau du début siècle en 1997 (3% contre environ 2% au début du siècle).

G3

Evolution des âges moyens à la maternité et à la première naissance au cours du 20^e siècle



Source : STATEC

L'âge à la première naissance (cf. graphique 3) suit le schéma d'évolution de la fécondité des adolescentes : du milieu du siècle³ aux années 70, il connaît une baisse sensible d'environ deux ans et demi (passant de 27 ans en 1940 à 24,3 ans en 1970). Mais après 1970, les femmes vont débiter leur vie féconde de plus en plus tardivement. L'âge à la première naissance remonte ainsi de 24,3 ans en 1970 à 25,4 ans en 1980 ; et il retrouve son niveau de 1940 (27 ans) en 1990. Il est proche 28 ans en 1995.

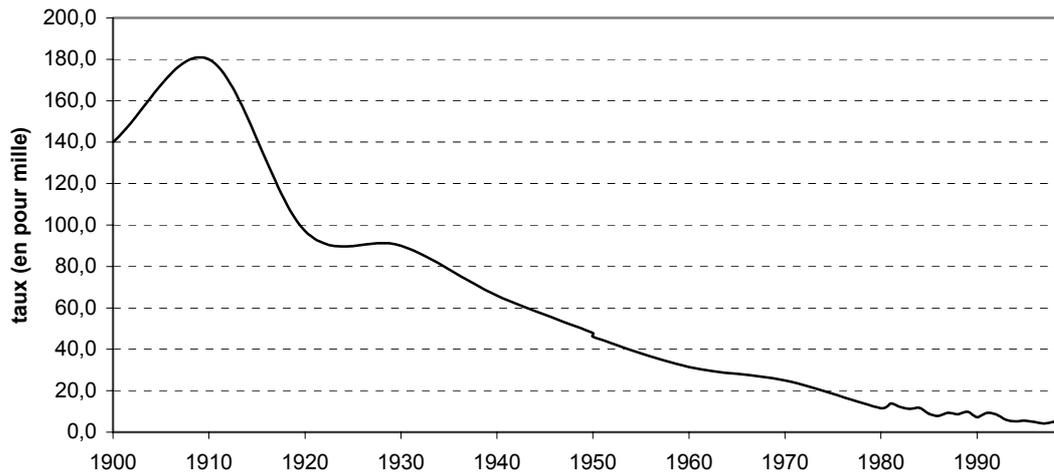
³ Nous ne disposons pas de données nous permettant de retracer l'évolution de cet indicateur depuis le début du siècle.

3/ EVOLUTION DE LA MORTALITÉ

Au niveau de la mortalité, des changements aussi radicaux que ceux observés pour la fécondité se sont également produits au cours du 20^e siècle. Ces changements sont visibles à travers les évolutions du taux de mortalité infantile et de l'espérance de vie à la naissance.

G4

Evolution du taux de la mortalité infantile au cours du 20^e siècle

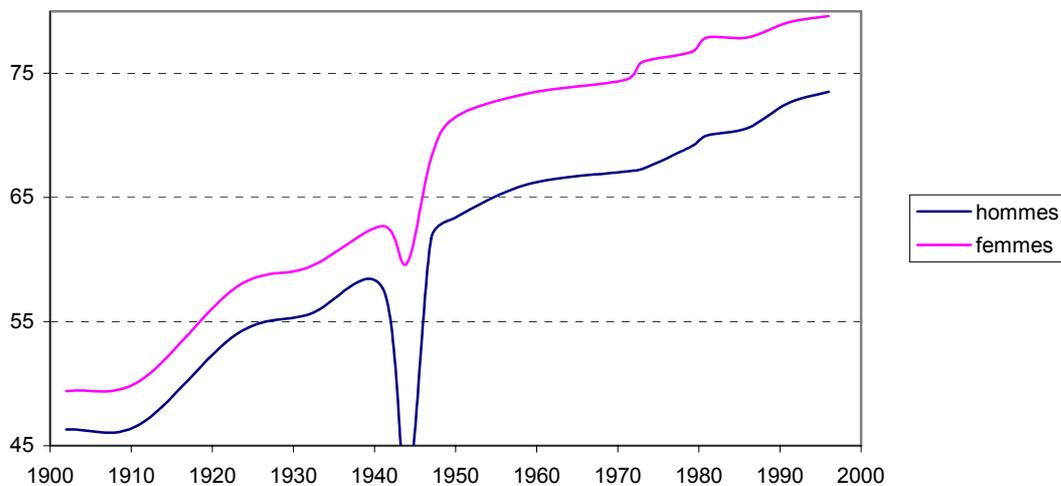


Source : STATEC

Le taux de mortalité infantile s'est littéralement effondré entre le début et la fin du siècle : entre 1900 et 1910, on comptait entre 140 et 180 décès de moins d'un an pour mille naissances vivantes. En 1930, le taux de mortalité infantile (TMI) s'élève à 90 pour mille, soit une baisse d'environ 40%. Entre 1930 et 1960, il perd encore près des deux tiers de sa valeur et se situe alors à 31 pour mille en 1960. Le seuil de 10 pour mille est franchi au milieu des années 80 et, depuis 1995, on observe une stabilisation autour de 5 pour mille.

Le second indicateur de la baisse de la mortalité est l'espérance de vie à la naissance. Son évolution est tout aussi fulgurante que celle la mortalité infantile : au début du siècle, un nouveau né ne pouvait espérer vivre qu'un peu moins de 50 ans environ (49 ans s'il s'agissait d'une fille et 46 ans s'il s'agissait d'un garçon). En 1950, l'espérance de vie à la naissance est de 63 ans chez les hommes et de 68 ans chez les femmes, soit un allongement de la vie d'environ 15 ans en l'espace de 50 ans.

G5

Evolution de l'espérance de vie à la naissance au cours du 20^e siècle

Source STATEC

De 1950 à la fin du siècle, l'espérance de vie augmente de nouveau de 10 ans chez les hommes et chez les femmes et, en 1997, elle atteint 74 ans chez les hommes et près de 80 ans chez les femmes. Au total donc, un nouveau né de la fin du 20^e vivra pratiquement un quart de siècle de plus que son homologue du début du siècle (quasiment 30 ans pour les femmes).

4/ EVOLUTION DES PRATIQUES MATRIMONIALES

Il s'agit ici de fournir quelques indications sur l'évolution de la nuptialité des célibataires, sur celle des ruptures d'unions, et sur les nouvelles formes de conjugalités.

4.1/ Nuptialité

Pour la mesure de la nuptialité, nous aurons recours à l'évolution de la proportion des célibataires aux différents âges, et à l'âge moyen au mariage.

Les graphiques 6a et 6b montrent que, du début à la fin du 20^e siècle, la nuptialité a connu une évolution en trois phases :

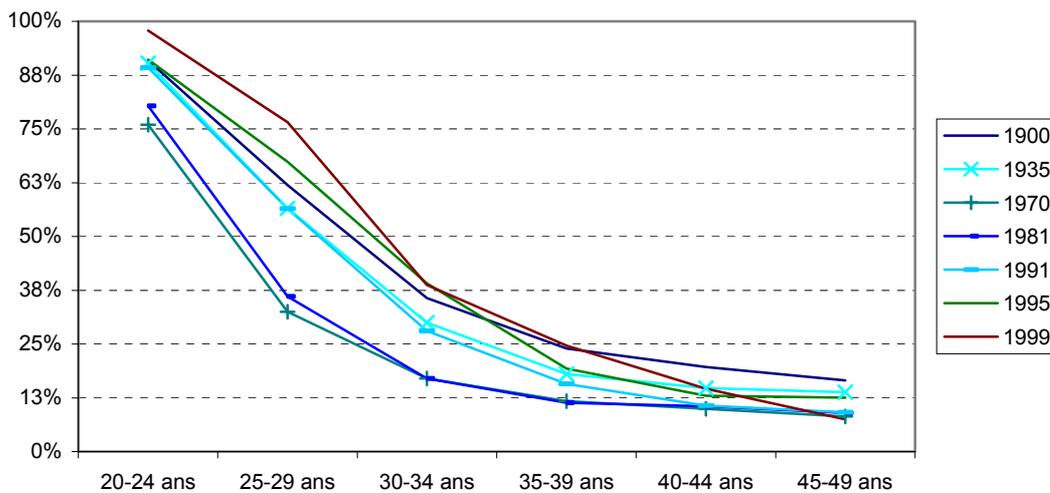
- Jusqu'aux années 1945-1950, on assiste à une évolution très faible de la nuptialité. Chez les hommes, la proportion des célibataires entre 25-44 ans⁴ décroît de 38% en 1900 à 30% en 1947. Chez les femmes de 20-39 ans, cet indicateur passe de 44 à 35%. La proportion des célibataires dans les groupes d'âges considérés baisse donc de 10 points en l'espace de 50 ans.

⁴ Il s'agit du groupe d'âges où les mariages sont les plus nombreux.

- La deuxième phase va de 1950 à 1970. Elle se caractérise par une baisse spectaculaire de la proportion des célibataires dans les groupes d'âges où les mariages sont les plus probables. Chez les hommes de 25-44 ans, on ne compte plus que 21% de célibataires en 1960 et 17% en 1970, contre 30% en 1947. En l'espace de 20 ans, la proportion de célibataires baisse de plus de 40%. Chez les femmes de 20-39 ans, une évolution similaire s'observe : de 35% en 1947, la proportion de femmes célibataires passe à 23% en 1960 et à 18% en 1970.

G6a

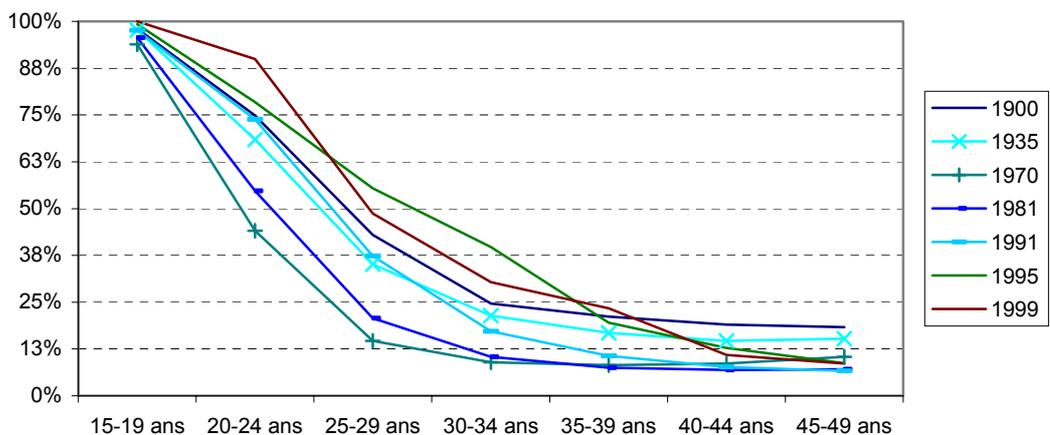
Evolution de la proportion de célibataires aux différents âges chez les hommes



Source : CEPS/INSTEAD, PSELL2 ; STATEC

G6b

Evolution de la proportion de célibataires aux différents âges chez les femmes



Source : CEPS/INSTEAD, PSELL2 ; STATEC

- Un renversement de tendance a lieu à partir du début des années 80 ; il se caractérise par une remontée de la proportion de célibataires, d'abord faible, puis très importante : le célibat chez les hommes de 25-44 ans passe de 17% en 1970 à 19% en 1980 et à 29% en 1991 ; les femmes de 20-39 ans sont 18% à être célibataires en 1970 contre 24% en 1981 et 35% en 1991. Cette augmentation du célibat s'est poursuivie tout au long de la décennie 90 : environ 35% des hommes de 25-44 ans sont célibataires en 1994, contre 37% en 1999. Chez les femmes de 20-39 ans, près de 45% sont encore célibataires au cours de la seconde moitié de la décennie 90.

Le célibat définitif⁵ est passé de 15% environ en début de siècle à 12% en 1960, pour ensuite descendre en dessous de 10% à partir de 1970 chez les hommes. Chez les femmes, une évolution similaire s'observe : on est passé de 18% de célibat définitif en 1900 à 15% en 1947, puis à 12% en 1960 et à 7% à partir de 1970⁶.

T2

Evolution de la proportion de célibataires à 25-44 ans chez les hommes et à 20-39 ans chez les femmes (en %)

Années	Hommes	Femmes
1900	38	44
1910	35	38
1922	33	41
1935	31	35
1947	30	35
1960	21	23
1970	17	18
1981	19	24
1991	20	35
1995	35	46
1999	38	44

Source : CEPS/INSTEAD, PSELL1-PSELL2 ; STATEC

⁵ Il s'agit de la proportion de célibataires à 50 ans chez les hommes et à 45 ans chez les femmes.

⁶ Ces seuils sont pratiquement stables au cours des 30 dernières années ; mais il est évident qu'ils augmenteront quand les nouvelles générations, moins enclines au mariage, atteindront 45-50 ans.

Si on se réfère à l'âge moyen au mariage⁷, il est resté quasiment stable du début au milieu du 20^e siècle. Pendant cette période, il tourne autour de 28/29 ans chez les hommes et de 25/26 ans chez les femmes. A partir des années 50, il est possible de calculer un âge moyen au premier mariage. Cet indicateur est de 24 ans environ chez les femmes et de 27 ans chez les hommes en 1956. Entre le début des années 60 et le milieu des années 70, il connaît une baisse d'un an en moyenne tant chez les hommes que chez les femmes. Mais, à partir des années 1980, s'amorce une hausse continue et en 1995, les femmes se marient en moyenne à 27 ans et les hommes quasiment à 30 ans, soit à des âges comparables à ceux du début du siècle.

T3

Age moyen au 1^{er} mariage

Années	Femmes	Hommes	Différence homme-femme
1903	25,43	28,26	2,83
1913	25,49	28,73	3,24
1923	25,96	29,11	3,15
1933	25,71	28,73	3,02
1943	26,42	30,28	3,86
1948	26,17	29,78	3,61
1956	24,28	26,96	2,68
1960	23,82	26,72	2,9
1966	23,18	26,09	2,91
1970	22,85	25,71	2,86
1975	22,67	25,51	2,84
1980	23,03	25,93	2,9
1985	24,34	26,97	2,63
1986	24,58	27,38	2,8
1988	25,04	27,46	2,42
1990	25,84	27,82	1,98
1993	26,24	28,74	2,5
1995	27,3	29,5	2,2
1998	27,9	ND	ND

Source : CEPS/INSTEAD, PSELL1-PSELL2 ; STATEC

Note de lecture: ND: non disponible

⁷ Il n'est possible de calculer les âges moyens au premier mariage qu'à partir de 1954. Avant, nous n'avons pas pu trouver des tableaux ventilant simultanément les mariages par état matrimonial antérieur et par groupe d'âges (ou par âge) des époux. Néanmoins, avant les années 60, plus de 90% des mariages sont des premiers mariages. A partir de 1956, nous nous référons aux premiers mariages. Il faut signaler que, jusqu'au début des années 1960, les différences sont très faibles entre l'âge au mariage quel qu'en soit le rang et l'âge au premier mariage. Pour les années 1956 et 1960, nous avons calculé les deux âges moyens. Le premier est supérieur au second d'environ 1 an, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

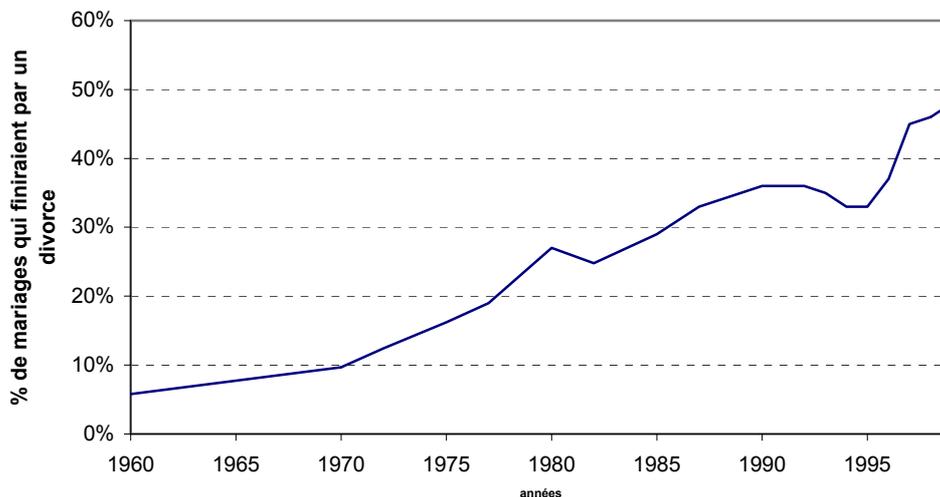
4.2 Divorce

L'accroissement considérable de l'indice de divortialité

Les statistiques officielles montrent que depuis 1970, l'indicateur de divortialité n'a cessé de croître. Il est en effet passé de 10% en 1970 à environ 50% à la fin du siècle. Ceci signifie que près de la moitié des mariages finiraient par un divorce si les taux de divorces par durée de mariage observés au cours d'une année étaient appliqués à une cohorte réelle. Or, pour que ces taux puissent être ceux d'une cohorte, il faut que le divorce soit stationnaire dans le temps, ce qui est loin d'être le cas dans les sociétés contemporaines. L'indicateur de divortialité est surestimé si les divorces surviennent de plus en plus tôt (Daguet, 1995). En outre, dans le cas particulier du Grand-Duché, l'importance de l'immigration tendrait à surestimer le nombre de divorces et de ce fait l'indice de divortialité⁸. Nous tenterons dans cette partie de mesurer le niveau réel du divorce ainsi que son évolution récente.

G7a

Evolution de l'indicateur de divortialité



Source : STATEC

L'évolution de l'intensité du divorce saisie à travers l'observation rétrospective des cohortes de mariages

Le PSELL permet, à travers le recueil rétrospectif de l'histoire matrimoniale des individus, de suivre des cohortes réelles de mariages au fil du temps, de retracer les calendriers des divorces au sein de ces cohortes et in fine d'établir la part des couples qui finissent par divorcer après une durée donnée de mariage.

⁸ Comme le montre Gérard Calot (2000), on ne dispose jamais au cours d'une année de la répartition des mariages subsistants. Par contre, on dispose bien des divorces par durée de mariage. Il n'est pas possible de calculer directement les taux de divorces par durée de mariage. Ils sont plutôt estimés : « ... le taux de divortialité à la durée de mariage i pour l'année n est alors le rapport entre le nombre de mariages rompus par divorce l'année n qui avaient été célébrés l'année $n-i$ et le nombre total de mariages célébrés l'année $n-i$ » (p31). On voit que si l'immigration est importante, une partie des divorces de l'année n est le fait de couples s'étant mariés avant de migrer. Ils ne figurent donc pas au dénominateur et en définitive le nombre de divorces est surestimé par rapport au nombre de mariages en risque. De même, si c'est plutôt l'émigration qui est importante, le nombre de divorces va être sous-estimé par rapport au nombre de mariages en risque.

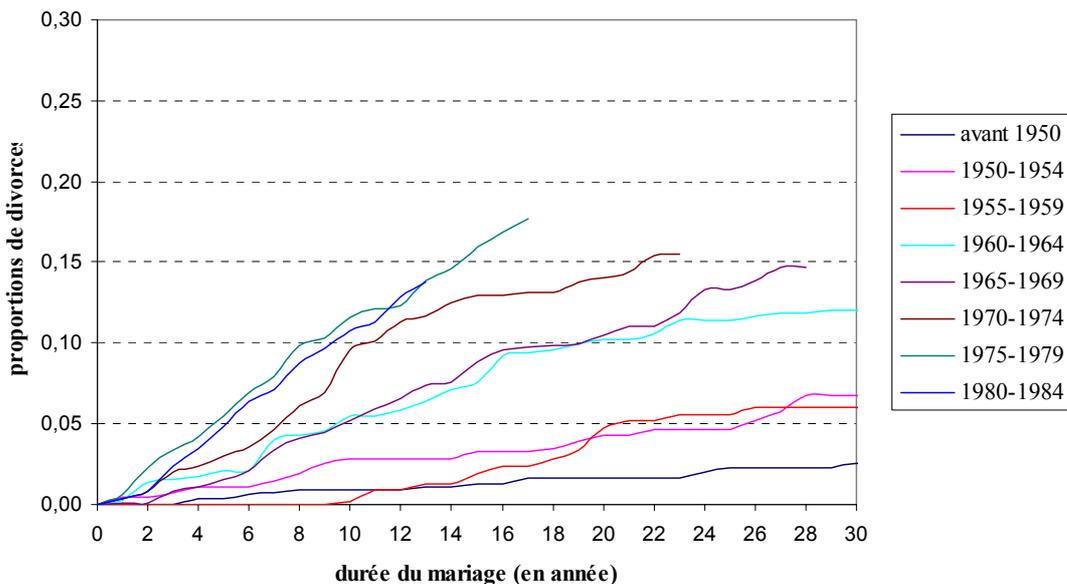
Parmi les mariages célébrés avant 1950, moins de 3% sont rompus volontairement au bout de 30 ans de vie commune et 4% après 50 ans. Par contre, le décès de l'un des conjoints joue un rôle important dans la dissolution des unions de cette cohorte. Trente ans après le mariage, environ 14% de couples sont dissous suite au décès de l'un des conjoint, plus fréquemment l'homme (19%) que la femme (3%).

Les risques de divorce commencent à être significatifs pour les mariages célébrés entre 1950 et 1959. Dans ces cohortes, environ 5% d'unions sont rompues au bout de 20 ans et 7% après 30 ans de vie commune. Le temps mis pour atteindre le cinquième centile de divorce est quasiment divisé par deux dans les promotions de mariages des années 60 et, dorénavant, il ne suffit plus que de 10 ans pour que 5% des mariages soit rompus. Plus de 12 % des unions finissent par rompre.

Avec la promotion de mariage 1970-1975, le divorce prend de l'envergure : le cinquième centile est franchi après 7-8 ans de mariage. La loi de 1975 autorisant le divorce par consentement mutuel semble avoir joué un rôle accélérateur dans cette cohorte de mariage puisque le dixième centile de divorce y est atteint moins de 11 ans après l'entrée en union alors qu'il fallait attendre au moins 19 ans dans les mariages célébrés entre 1960 et 1969. Mais après le dixième centile, la cadence des divorces semble s'atténuer puisqu'il faut attendre 10 années supplémentaires pour avoir 15 % de ruptures.

G7b

Evolution de la proportion des divorces suivant la durée et la promotion de mariage



Source : CEPS/INSTEAD, PSELL2

La montée du divorce se poursuit avec les personnes qui se sont mariées entre 1975 et 1979. Chez elles, le cinquième centile est franchi 4,5 ans après le mariage et le dixième centile 4 ans plus tard. Dans cette cohorte, 15% de couples ne fêteront pas leur quinzième anniversaire de mariage à cause d'un divorce.

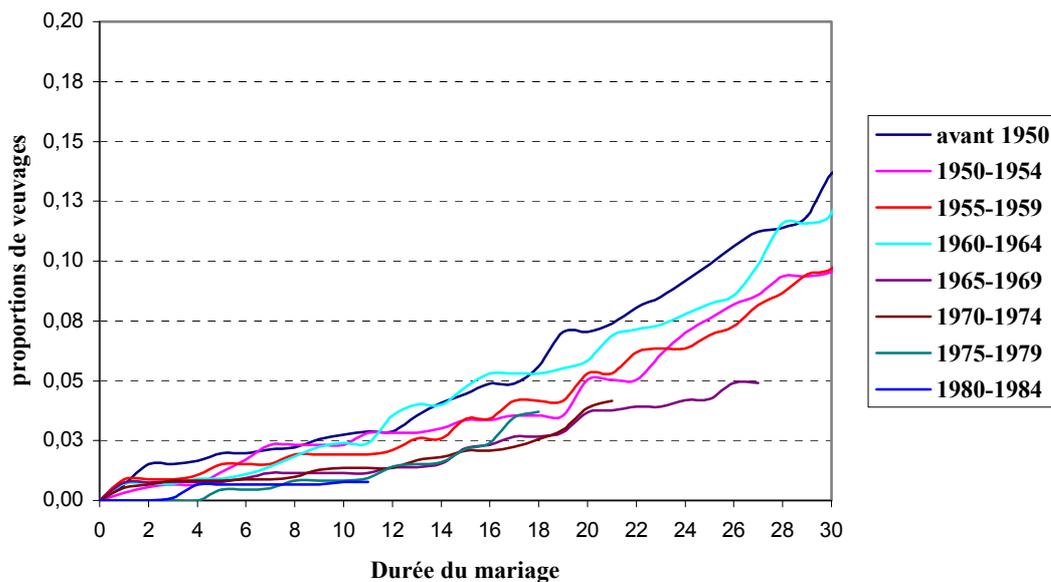
On ne dispose pas d'une longue période d'observation pour les mariages célébrés entre 1980 et 1990. Mais le suivi de ces mariages sur dix ans montre que le rythme du divorce semble se stabiliser. Le calendrier y est presque identique à celui de la promotion 1975-1979, avec notamment le dixième centile survenant au bout de 10 ans de mariage.

Quand on restreint les analyses aux personnes de nationalité luxembourgeoise, on n'observe aucune différence par rapport à l'ensemble de la population pour les mariages d'avant 1970. Dans les promotions d'après 70, le niveau de divorce est d'un à deux points de pourcentages plus élevé chez les personnes de nationalité luxembourgeoise que dans l'ensemble de la population.

Corollaire à cette croissance du divorce est l'importante augmentation du remariage : entre 1900 et 1970, plus de 92% des femmes et des hommes qui se mariaient chaque année étaient des célibataires. C'est à partir de la seconde moitié des années 70 que la proportion des unions impliquant des célibataires ou veufs s'accroît de manière notable : en 1980, 13% des mariages des hommes et une proportion pratiquement identique de ceux des femmes (12%) n'impliquent pas des célibataires. Cette proportion de remariages, concernant dans plus de 90% des cas des divorcés, va continuer à croître entre 1980 et 1995. Ainsi, il n'y a plus que près de 80% des mariages (aussi bien chez les hommes que chez les femmes) qui sont des premiers mariages en 1995. Avec l'augmentation du divorce au cours de la seconde moitié des années 90, la part des remariages dans les mariages a encore augmenté et, en 1999, au moins un quart des mariages concernent un partenaire non célibataire.

G7c

Evolution de la proportion de mariage dissous par veuvage suivant la durée et la promotion de mariage



Source : CEPS/INSTEAD, PSELL2

4.3/ L'union libre

Il s'agit d'un phénomène récent au Luxembourg, ce qui justifie son absence dans les statistiques officielles avant 1980. La première estimation est fournie par le recensement de la population (RP) de 1981. L'union libre concerne alors environ 2% des couples⁹. Les données du PSELL (I et II) permettent de la mesurer avec précision entre 85 et 99. En 1985, 5% des couples sont des unions de fait. Cette proportion va rester pratiquement stationnaire jusqu'en 1993 avant de connaître une évolution à la hausse entre 1994 et 1999 : elle atteint 8 à 10% des couples au cours de cette période. Etant récent, ce phénomène concerne principalement les jeunes couples : 25% des couples de moins de 30 ans sont formés de concubins (Lejealle B., 1999). Les données partielles du RP de 2001 donnent une estimation de 7% environ d'unions libres parmi les personnes de référence vivant en couple¹⁰, confirmant ainsi la hausse récente de ce phénomène. Seuls le RP 81 et le PSELL2 permettent d'estimer le nombre (en termes absolus) de couples non mariés. On comptait ainsi environ 4141 couples de cohabitants en 1981. Ce chiffre a plus que doublé en 1994 (9381) mais semble n'avoir pas augmenté depuis lors, c'est-à-dire pendant la seconde moitié des années 90 (9036 en 1999).

Les phénomènes démographiques qui sont à la base de la structure et de la taille des ménages ont connu des évolutions radicales tout au long du 20^e siècle. A côté de l'allongement de la vie de plus d'un quart de siècle, on a assisté à une réduction de la fécondité en dessous du seuil de remplacement¹¹. Au niveau des comportements matrimoniaux, on observe depuis les 20 dernières années un retard considérable du mariage et, en même temps, une montée en puissance du divorce. Les remariages et les unions libres viennent en partie compenser cette perte d'importance du mariage.

Nous allons, dans les prochains chapitres, nous focaliser sur l'étude de la dimension et de la composition familiale des ménages au Grand-Duché.

⁹ Il s'agit d'une reconstitution après la saisie des données. Elle a été effectuée par le STATEC à partir du lien de parenté avec la personne de référence ; voir à ce sujet le RP 81, volume 4. Malheureusement, le RP 91 a abandonné cette idée de mesurer l'union libre. En croisant le statut matrimonial et le lien avec la personne de référence, on constate qu'environ 1% des conjoints des personnes de référence ne sont pas mariés.

¹⁰ Comme en 1991, il est impossible d'avoir le niveau exact des unions libres à partir du recensement.

¹¹ Le seuil de remplacement est assuré quand l'ISF est de 2,1 enfants par femmes. C'est le niveau qui permet à chaque mère d'être remplacée par sa fille, compte tenu du rapport de masculinité et de la mortalité.

CHAPITRE II

L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE
ET DE LA DIMENSION
DES MENAGES AU LUXEMBOURG

De 1900 à 1960, à notre connaissance, les données sur la composition familiale des ménages n'existent pas dans les annuaires statistiques du STATEC. Pour cette période, on se contentera donc de décrire l'évolution de la taille des ménages (dont les données sont disponibles à partir du début du 20^e siècle au moins).

Les recensements de la population réalisés en 1960, 70, 81 et 91 et le PSELL (Panel Socio-Economique Liewen zu Letzëbuerg) fournissent, en plus des renseignements relatifs la taille des ménages, des renseignements sur leur structure. Les données des recensements de 1960 à 1991 nous permettront de présenter un aperçu général de l'évolution des structures familiales au cours de cette période. Ensuite les données du PSELL¹² (1 et 2) seront utilisées afin de prolonger et d'approfondir l'étude sur la période récente (1985-1999).

Il convient de préciser ici que nous ne recourons pas à toutes les vagues annuelles du PSELL (qui sont de 10 pour le PSELL 1 (de 85 à 94), et de 6 pour le II (de 94 à 99)). Nous nous contenterons des vagues 85 du PSELL 1, et des vagues 94 et 99 du PSELL 2. Deux raisons majeures justifient ce choix : pour le PSELL 1, seules les vagues en début de panel sont représentatives de la population totale car cette population, dans le cas particulier du Luxembourg, est sujette à un important échange migratoire avec l'extérieur. Or la prise en compte de ces migrants, pour des raisons d'ordre technique n'a pas pu être effectuée correctement. Pour le PSELL 2, des échantillons de migrants sont injectés dans le panel tous les deux ans ; de la sorte, le problème de représentativité ne se pose plus. Mais pour des raisons d'ordre pratique, nous avons préféré ne pas considérer les vagues intermédiaires afin de disposer d'une période de recul plus importante. Par ailleurs, il faut souligner que les vagues 85 et 86 seront fusionnées. Il en sera de même des vagues 94 et 95¹³. Il s'agit d'une sorte de lissage permettant de se prémunir contre d'éventuelles fluctuations observables en début de panel. Mais toutes les estimations garderont leur dimension annuelle.

¹² Des précautions doivent être prises quand on mesure l'évolution d'un indicateur à travers des données d'enquêtes. En effet, si les recensements fournissent le niveau «exact» des phénomènes observés, les enquêtes n'en donnent qu'une estimation dont la précision dépend de la taille de l'échantillon, du protocole de sondage, et du degré de variabilité du phénomène dans la population totale. C'est pour cette raison que nous fournirons, chaque fois que cela s'avérera nécessaire, un intervalle de confiance à toute estimation (à partir des données du PSELL). Dans le cas de la présente étude, l'intérêt de cet intervalle est double : il permet d'une part de dire si une «vraie valeur» observée lors d'un recensement est significativement différente de la valeur estimée à partir du PSELL. Si la «vraie valeur» se situe à l'intérieur de l'intervalle de confiance associée à la valeur estimée, alors la différence n'est pas significative. D'autre part, quand on dispose de deux estimations d'un même indicateur à partir de deux vagues quelconques du PSELL, les deux valeurs ne sont significativement différentes que si les intervalles de confiance associés ne se chevauchent pas.

¹³ Mais, dans un souci de simplicité, nous parlerons de 1985 (respectivement de 1994), en lieu et place de de 1985/1986 (respectivement 1994/1995).

1/ EVOLUTION DE LA DIMENSION DES MÉNAGES AU COURS DU 20^E SIÈCLE**1.1/ Une réduction de moitié de la taille moyenne des ménages de 1900 à 1999**

Tout comme les phénomènes démographiques, la taille des ménages a connu un profond changement au cours du 20^e siècle. La taille moyenne des ménages a quasiment baissé de moitié entre le début et la fin du siècle. Elle est en effet passée de 4,8 personnes, en moyenne et en 1900, à un peu moins de 2,5 personnes en 1999¹⁴. Cette baisse s'est opérée de manière assez régulière tout au long du siècle, comme le montre le tableau 4.

1.2/ Distribution des ménages suivant leur taille**T₄****Evolution de la taille moyenne des ménages**

Années	Taille moyenne
1900	4,77
1910	4,51
1927	4,13
1935	4,00
1947	3,57
1960	3,21
1970	3,07
1981	2,79
1985	2,74
1991	2,62
1994	2,50
1999	2,46

Source : CEPS/INSTEAD, PSELL1-PSELL2 ; STATEC

La baisse de la taille moyenne s'est produite suite à une double transformation : on a assisté, d'une part, à une explosion des ménages d'une personnes (les isolés) et, d'autre part, à la chute du nombre des ménages de grande taille (de plus de 5 personnes).

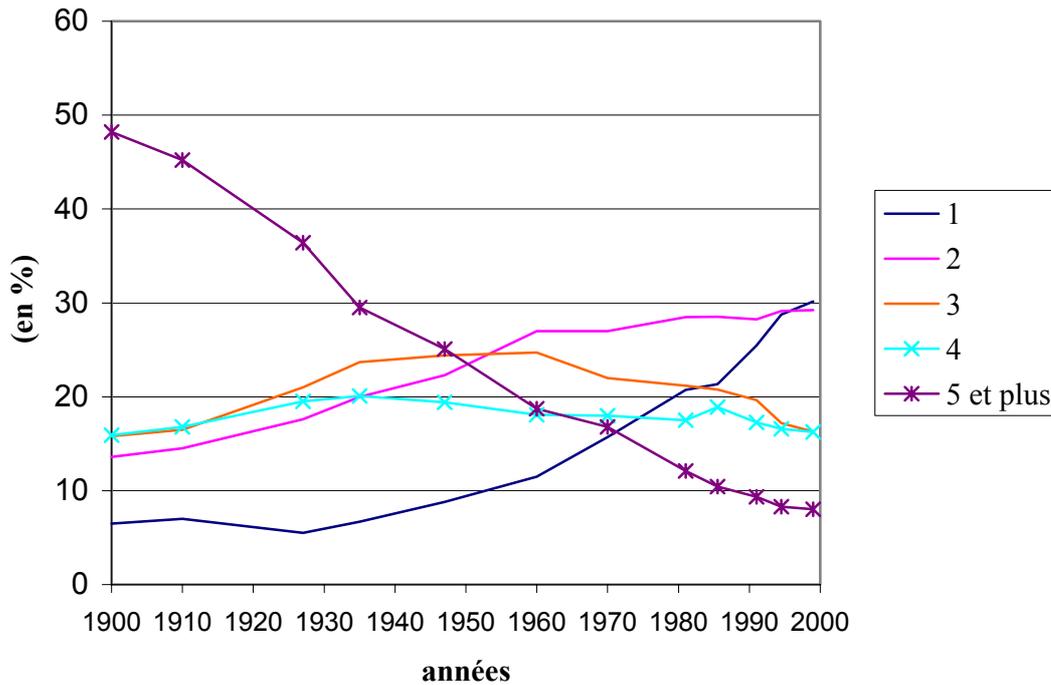
¹⁴ Jusqu'en 1981, les indicateurs proviennent des différents recensements. Il en est de même en 1991. En 1985, il s'agit de la taille moyenne fournie par le PSELL1 (nous avons pris la moyenne des années 1985 et 1986). De même, les indicateurs de 1944 (moyenne de 1994 et de 1995) et 1999 proviennent du PSELL 2.

1.2.1/ L'effondrement des ménages de grande taille.

Du début à la fin du siècle dernier, la part des ménages de 5 personnes ou plus s'est littéralement effondrée : de 48% en 1900, elle passe à 25% vers le milieu du siècle, et à 12% au début des années 80. Elle baisse à nouveau de 4 points au cours des 20 dernières années. Au total, les ménages de grande taille ne représentent donc plus que 8% de l'ensemble des ménages à la fin du siècle.

G8

Evolution de la répartition des ménages suivant leur taille



Source : CEPS/INSTEAD, PSELL1-PSELL2 ; STATEC

1.2.2/ La relative stabilité des ménages de taille moyenne

Les ménages de tailles moyennes (3 et 4 personnes) ont connu une évolution moins importante et par ailleurs contrastée : si l'on ne retient que le début et la fin du siècle, on voit que la proportion des ménages de 4 personnes n'a presque pas varié : elle est d'environ 16% en début comme en fin de siècle ; il en est de même de celle des ménages de 3 personnes ; elle passe de 15,8% à 16,3% entre le début et la fin du siècle. Mais, en réalité, ces proportions ont commencé par augmenter pendant la première moitié du siècle avant de baisser durant la seconde. Ainsi, les ménages de 3 personnes connaissent une hausse non négligeable entre 1900 et 1960 (de 15,8 à 24,7%), avant d'amorcer ensuite une baisse. Ces ménages ne représentent plus que 21% de l'ensemble des ménages entre 1981 et 1985¹⁵, et environ 17% entre 1994 et 1999¹⁶. La variation des ménages de 4 personnes au cours du siècle est plus faible. Cette proportion a crû de 4 points entre 1900 et 1935, passant de 16 à 20%, avant d'entamer une baisse très lente qui l'a conduite à 18% en 1970. Elle s'est depuis stabilisée autour de 17% (valeur issue du RP 91)¹⁷.

¹⁵ L'intervalle de confiance à 95% est de [0, 194 0,221] en 1985.

¹⁶ Les intervalles de confiance à 95% sont de [0,162 0,182] en 1994 et de [0,148 0,178] en 1999. Les variations entre 1994 et 1999 ne sont donc pas statistiquement significatives car les intervalles de confiances se chevauchent.

¹⁷ Cette valeur est incluse dans les intervalles de confiance à 95% de 1994 ([0,156 0,176] et de 1999 ([0,148 0,177]

1.2.3/ L'accroissement considérable des ménages de petite taille

La chute de la proportion des ménages de cinq personnes ou plus a surtout été compensée par la hausse du nombre de ménages d'une ou de deux personnes. La part des ménages de **deux personnes** est ainsi passée de 13,6% au début du siècle à 22% en 1947, à 27% en 1960. Depuis les années 60, la part des ménages de deux personnes n'a pratiquement plus évolué¹⁸.

L'accroissement de la proportion **des ménages d'isolés** (ménages d'une seule personne) a été encore plus impressionnante. Sa part est, en effet, passée de 6,5% en 1900 à quasiment 30% à la fin du siècle, soit une multiplication par 5. Mais, comme le montre le graphique 9, contrairement aux ménages de deux personnes, qui ont atteint depuis le début des années 60 leur niveau observé en fin du siècle, les ménages d'isolés n'ont pris leur essor que vers 1970 : jusqu'en 1950, ils atteignaient à peine 10% (plus exactement 8,8% en 1947). Ils passent ensuite de 11,5% en 1960 à 15% en 1970 et, à partir de cette date, vont croître de 5 points de pourcentage environ tous les 10 ans. On dénombre ainsi 20,7% d'isolés au RP de 1981, 25,5% à celui de 1991 et 30,16% en 1999. Pour la décennie 1980, la croissance a été moins forte durant la première moitié que durant la seconde car en 1985/1986, la proportion des isolés n'est estimée qu'à 21,4%¹⁹. Pour la décennie 1990, c'est l'inverse qui s'est produit : en 1994/1995, on enregistre déjà 28,8% de ménages d'isolés, contre 30,16% en 1999²⁰.

2/ EVOLUTION DE LA STRUCTURE FAMILIALE DES MÉNAGES ENTRE 1960 ET 1999 : APERÇU GÉNÉRAL

Les données des recensements de 1960, 1970, 1981 et 1991 nous sont fournies sous forme de tableaux pré-définis. Elles ne permettent pas d'examiner en détail la structure familiale des ménages. Par ailleurs, les tableaux disponibles ne sont pas toujours rigoureusement identiques. Malgré ces limites, nous nous sommes efforcés de créer, dans un premier temps, une typologie unique calée au mieux sur les divers recensements. Cette typologie nous permet de cerner, ne serait-ce que dans ses grandes lignes, l'évolution de la structure des ménages entre 1960 et 1999. Mais, dans une seconde étape, nous nous limiterons aux données PSELL (I et II), afin de mettre en exergue certaines caractéristiques des ménages (avec enfant à charge, fondés sur un couple non marié, etc.) que les recensements ne permettent pas de distinguer.

¹⁸ Les intervalles de confiances à 95% sont de [0,271 0,299] ; [0,279 0,303] et [0,274 0,311] respectivement en 1985, 1994/1995 et 1999. Ils contiennent toutes les valeurs observées au RP de 81 et de 91 et ont leur borne inférieure quasiment à 0,27, qui est la proportion des ménages de deux personnes observée entre 1960 et 1970. Les différences observées ne sont donc pas statistiquement significatives

¹⁹ Il convient néanmoins de nuancer cette assertion car l'intervalle de confiance à 95% est de [0,201 0,227].

²⁰ Les intervalles de confiance à 95% sont de [0,276 0,300] en 94 et de [0,283 0,320] en 1999. La part des isolés n'a donc pas évolué entre 1994 et 1999.

Comme la plupart des typologies familiales des ménages, celle que nous utiliserons ici est basée sur la notion de noyau familial. Un noyau familial est constitué d'un couple (sans enfant ou avec enfant(s)), ou d'un seul parent avec enfant. Est considéré comme enfant toute personne célibataire²¹ qui vit avec au moins l'un de ses parents (dans le même ménage). Il peut aussi s'agir du petit-enfant si aucun parent biologique n'est présent dans le ménage. Un noyau familial complet est formé des deux parents et des enfants²² célibataires. Il est incomplet s'il s'agit soit d'un couple marié sans enfant, soit d'un seul parent avec des enfants. Les personnes non célibataires (divorcées, séparées, veuves) sont considérées comme n'appartenant pas au noyau familial des parents, même si elles résident avec ceux-ci. De même les parents qui sont hébergés par leur fils ou filles ne sont pas compris dans le noyau familial des enfants. Dans l'un et l'autre cas, on aura le plus souvent à faire à un ménage étendu.

Il convient aussi de préciser que, dans les recensements de 1960 à 1991, on a considéré que seules les personnes mariées sont en couple. Les personnes vivant en concubinage sont considérées comme sans lien entre elles. Par souci de comparabilité des données, nous avons aussi adopté cette définition du couple dans les données PSELL. Conséquence de cette option, pour les enfants issus de ces couples, les pères ne sont pas pris en considération et ces enfants forment avec leur mère un noyau monoparental. Les concubins qui n'ont pas d'enfants forment tout simplement un ménage non familial. Par conséquent, les ménages étendus (cf. ci-dessous pour la définition de ménage étendu) sont légèrement sur-estimés (de la proportion des concubins avec enfants), de même que les ménages de plusieurs isolés (de la proportion des concubins sans enfant). Mais il convient d'insister sur le fait que, dans une analyse ultérieure plus fine de la structure des ménages, nous nous servirons uniquement des données du PSELL ; cette solution nous permettra d'inclure, dans la typologie des ménages, les couples non mariés comme catégorie spécifique.

Pour toutes les sources de données (recensements successifs et PSELL), il est possible de définir les grandes catégories suivantes : ménages d'une personne, ménages nucléaires sans enfant, ménages nucléaires avec enfant(s), ménages étendus, ménages avec plusieurs noyaux familiaux, ménages non familiaux (cohabitation de plusieurs isolés). Un ménage étendu est un ménage qui contient un noyau familial principal, et des personnes extérieures à ce noyau familial. Si, parmi ces « autres personnes », certaines forment un autre noyau familial, alors il s'agit d'un ménage multi-familial. Sinon, il s'agit d'un simple ménage étendu. A l'inverse, un ménage nucléaire est un ménage composé d'un seul noyau familial (complet ou incomplet), sans d'autres personnes.

Comme le montre le tableau 5 et le graphique 10. ci-après, l'évolution de la structure familiale des ménages au cours du 20^e siècle est tout à fait remarquable. Nous avons déjà observé précédemment que la proportion des ménages isolés avait quasiment triplé entre 1960 et 1991, passant de 11,5% à 30,2% ; du tableau 5, il ressort que c'est toute la structure des ménages qui a connu une évolution significative. Cette évolution se caractérise en gros par deux changements supplémentaires : une baisse de la proportion des ménages nucléaires, notamment au cours des 15 dernières années, et un effondrement des ménages étendus, entre 1960 et 1999.

²¹ La notion d'enfant a été restreinte en 1991 par l'imposition d'une limite d'âge de 25 ans. Au-delà de 25 ans, les enfants sont considérés comme adultes et donc n'appartenant plus au noyau familial des parents même s'ils vivent encore avec eux. Mais, pour le PSELL, nous avons conservé la définition de l'enfant des RP antérieurs, qui est aussi celle qui sera adoptée par le RP 2001. Cela va se traduire par une surestimation des ménages étendus et une sous-estimation des ménages nucléaires en 1991 par rapport aux autres années. Malgré ce biais, les données de 91 s'inscrivent parfaitement dans les tendances suggérées par celles des dates qui l'encadrent.

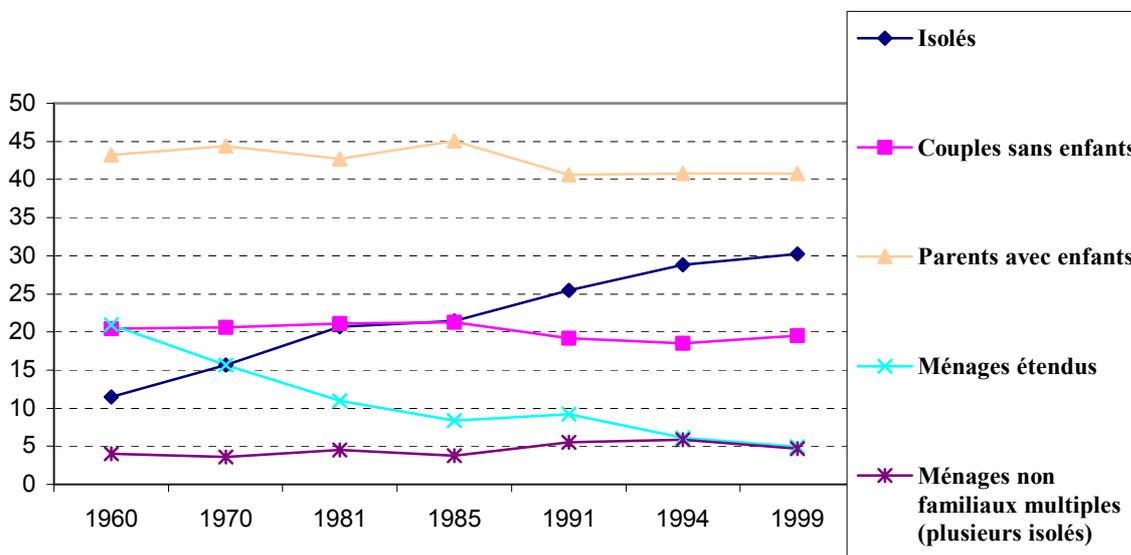
²² Dans cette typologie, on considère au même titre aussi bien les enfants issus d'une autre union que les enfants propres du couple.

2.1/ Effondrement de la proportion de ménages étendus

En 1960, 20,9% de l'ensemble des ménages étaient étendus, c'est-à-dire comportaient au moins une personne extérieure au noyau familial (nous reviendrons plus tard sur les liens entre le noyau principal et les personnes extérieures à ce noyau). Cette proportion tombe à 15,7% en 1981, puis à 9% environ entre 1985²³ et 1991. Les résultats du PSELL2 mettent en exergue la continuité de cette baisse puisque seulement 6,1% des ménages sont étendus en 1994 contre 4,9%²⁴ en 1999.

G9

Evolution des grands types de ménages entre 1960 et 1999



Il n'est possible de désagréger les ménages étendus en « couple sans enfant et autres personnes », « couple avec enfants et autres personnes », « un seul parent et autres personnes » et « ménages multi-familiaux » qu'à partir de 1981. Sur tous ces différents types de ménages étendus, seuls les « monoparentaux avec d'autres personnes » ont vu leur proportion rester stable au cours de la période (81-99) (entre 1,7 et 2%). Tous les autres ont connu des baisses plus ou moins importantes. Ainsi, la proportion des couples sans enfant mais vivant avec une autre personne passe de 2,1% en 1981 à 1,34% en 1985 et à 0,64% en 1999²⁵. Quant aux couples avec enfants et autres personnes, leur part, de 4,8% en 1981, baisse à 3,8%²⁶ en 1985 et en 1991. Le PSELL II montre que cette baisse s'est poursuivie dans les années 90 puisque seulement 2,1% des couples avec enfant(s) vivent avec une personne extérieure étrangère au noyau familial en 1994. Cette proportion est de 1,7% en 1999²⁷.

²³ En fait, on note une valeur de 8,33% en 1985, avec un intervalle de confiance à 95% de [0,075 0,092].

²⁴ Les intervalles de confiance à 95% sont de [0,054 0,067] en 1994 et de [0,040 0,058] en 1999. La différence entre les deux dates n'est donc pas significative. Mais la baisse observée entre 1991 et 1999 est significative

²⁵ Mais, en raison de la faiblesse des effectifs, les intervalles de confiance ne sont pas robustes. Nous les avons néanmoins calculés. Les différences ne sont plus significatives à partir de 1994. Les intervalles de confiance à 95% sont en effet de [0,010 0,017] ; [0,007 0,012] et [0,003 0,010] respectivement pour 1985, 1994 et 1999.

²⁶ Cette baisse est significative au seuil de 5% (intervalle de confiance de [0,0319 0,044] en 1985).

²⁷ Intervalle de confiance à 95% de [0,017 0,026] en 1994 et de [0,012 0,022] en 1999.

La proportion des ménages multi-familiaux a elle aussi connu une forte baisse : en 1981, 2,2% de l'ensemble des ménages comprenaient au moins deux familles ; cette proportion passe à 1%²⁸ en 1985 et à 0,44% en 1999.

2.2/ Baisse de la proportion de ménages nucléaires

L'évolution des ménages nucléaires peut être scindée en deux grandes périodes : avant et après 85. Avant cette date, la proportion des ménages nucléaires est restée pratiquement stable autour de 64% pendant 25 ans : 63,6% en 1960, 65% en 1970, 63,8% en 1981 et 66,1%²⁹ en 85. En revanche, après 1985, on note une baisse sensible. Il n'y a plus que 59,8% de ménages nucléaires en 1991 et 59,1% et 60,0% respectivement en 1994 et 1999³⁰.

Lorsqu'on décompose ensuite les ménages nucléaires en « couples sans enfant », « ménages bi-parentaux » et « ménages monoparentaux », on constate que, si les parts des deux premières catégories ont eu tendance à baisser, celle la troisième a plutôt pris un peu plus d'importance.

Mais, pour les couples sans enfant, la baisse est à peine sensible. Leur part dans l'ensemble des ménages passe d'environ 21% au cours de la décennie 80 à 19% au cours de la décennie 90³¹. La proportion des ménages bi-parentaux ne connaît, elle aussi, une baisse que dans les années 90 : elle passe en effet de 38 et 39%³² respectivement en 1981 et en 1985 à 35% en 1991 et 33% entre 1994 et 1999. Les ménages monoparentaux connaissent en revanche un accroissement de leur part certes faible mais régulier entre 1981 et 1999 : ils passent de 5,2% en 1981 à environ 6% en 1991 et de 6 à 7,4% à la fin de la décennie 90. Mais cette augmentation est à peine significative³³.

Si l'on regroupe tous les ménages structurés autour d'un couple marié³⁴ (avec ou sans enfants, étendu ou nucléaire), on constate que la proportion des ménages de ce type a sensiblement baissé au cours des vingt dernières années, passant de 66% environ en 1981 à 60% en 1991 et à 55% en 1999. Et, comme nous le verrons ultérieurement, cette baisse n'a pas été totalement compensée par l'augmentation des couples non mariés.

²⁸ Intervalle de confiance de [0,008 0,014] en 1985 et de [0,006 0,011] en 1999.

²⁹ Avec un intervalle de confiance à 95% de [0,646 0,676]

³⁰ Les intervalles de confiance pour ces deux valeurs sont de [0,578 0,604] en 1994 et de [0,581 0,620] en 1999.

³¹ Les intervalles de confiances à 95% sont de [0,200 0,226] en 1985, [0,174 0,1946] en 1994 et [0,179 0,210] en 1999.

³² L'intervalle de confiance à 95% est de [0,373 0,404] en 1985 et de [0,320 0,345] et [0,314 0,352] en 1994 et en 1999 respectivement.

³³ Les intervalles de confiance à 95% sont de [0,052 0,067], [0,068 0,082] et [0,062 0,084] respectivement en 1985, 1994 et 1999.

³⁴ Ceci n'est possible qu'à partir du RP de 1981.

T5

Typologie harmonisée des ménages depuis 1960 (en %)

	1960	1970	1981	1985	1991	1994	1999
Isolés	11,5	15,7	20,7	21,4	25,5	28,8	30,2
Ménages nucléaires	63,6	65	63,8	66,4	59,8	59,3	60,3
Couples sans enfants	20,4	20,6	21,1	21,3	19,2	18,5	19,5
Parents avec enfants	43,2	44,4	42,7	45,1	40,6	40,8	40,8
Les deux parents avec enfants			37,5	38,9	34,7	33,2	33,3
Un seul parent avec enfants			5,2	6,2	5,9	7,6	7,5
Ménages étendus	20,9	15,7	11	8,4	9,2	6,1	4,9
Couples sans enfants et avec autres personnes		1,2	2,1	1,3	1,6	1,0	0,6
<i>Parents avec enfants et autres personnes</i>			6,5	6,0	5,8	4,3	3,9
Les deux parents avec enfants et autres personnes			4,8	3,8	3,8	2,1	1,7
Un seul parent avec enfants et autres personnes			1,7	2,2	2	2,2	2,1
Deux familles ou plus			2,2	1,1	1,5	0,8	0,4
Ménages non familiaux multiples (plusieurs isolés)	4,0	3,6	4,5	3,8	5,5	5,9	4,7
Ensemble	100						

Sources : CEPS/INSTEAD, PSELL1-PSELL2 ; STATEC

La dernière catégorie faisant partie de la typologie des ménages est le ménage non familial multiple. Il s'agit de personnes isolées qui habitent ensemble, ces personnes pouvant être apparentées³⁵ ou non. Mais, à ce stade de l'analyse, il s'agit d'un groupe assez hétérogène, comprenant aussi bien des concubins sans enfant que des frères et sœurs ou des personnes sans lien de parenté vivant ensemble. Nous allons désagréger ce groupe dans les analyses qui vont suivre.

Au total, deux catégories de ménages ont connu une évolution spectaculaire au cours des trente dernières années : les ménages étendus et ceux composés d'une seule personne. Les premiers ont vu leur poids dans le paysage des ménages diminuer de plus de 75% entre 1960 et 1999, alors que les seconds ont été quasiment multipliés par trois au cours de la même période. Au niveau des ménages nucléaires (avec ou sans enfant, mono ou bi-parentaux), l'évolution a été plus modérée puisqu'on est passé de 64% en 1960 à 60% en 1999, cette baisse étant la conséquence de la diminution de la proportion des couples mariés avec enfants (de 59% en 1981 à 54% en 1999), alors que la proportion des ménages monoparentaux s'est plutôt accrue au cours de la période (de 5% en 1985 à 7,5% en 1999).

³⁵ Il faut préciser ici qu'une mère ou un père et son fils peuvent être considérés comme des isolés si le fils n'est plus célibataire, ou est âgé de plus de 25 ans pour le RP de 91.

3/ ETUDE DÉTAILLÉE DE LA STRUCTURE DES MÉNAGES

Comme nous l'avons souligné, la typologie utilisée dans la section précédente était assez globale et, surtout, ne permettait pas de traiter le problème des ménages ayant à leur tête un couple non marié. Ces types de ménages ont été disséminés entre ménages étendus (quand il y avait des enfants) et ménages non familiaux (quand il n'y avait pas d'enfant). Il est donc intéressant, puisque les données des PSELL I & II le permettent, de créer une typologie rendant compte (entre autres) de l'importance de ces nouvelles formes de vie domestique.

En plus de la prise en compte des ménages fondés sur l'union libre comme catégorie spécifique, il est aussi indispensable de fournir la distribution des différents types de ménages suivant les caractéristiques démographiques de base telles que l'âge de la personne de référence (pour l'ensemble des ménages), son statut matrimonial et son sexe (pour les ménages monoparentaux et les ménages des personnes seules), et le nombre d'enfants à charge (pour les ménages avec enfants à charge). Pour les ménages étendus, il est important de préciser le type de lien entre le noyau principal et le (ou les) membre(s) extérieur(s) à ce noyau. Nous distinguerons essentiellement les ménages étendus verticalement (cohabitation de trois générations verticales (grand-père, père, fils) des autres formes. Le contrôle de toutes ces caractéristiques permettra ainsi de décrire plus finement que nous ne l'avons fait auparavant la structure ménages, d'une part, et, d'autre part, d'indiquer précisément les catégories qui ont été à l'origine des évolutions précédemment mises en exergue.

Cette section est divisée en trois parties : dans la première, nous traitons des caractéristiques des ménages non familiaux (un seul isolé, plusieurs isolés) ; la deuxième est consacrée à celles des ménages nucléaires (couples sans et avec enfants, couples mariés et non mariés) et les ménages monoparentaux, et la dernière aux caractéristiques des ménages étendus. Les tableaux généraux figurent en fin de section.

3.1/ Les caractéristiques des ménages non familiaux.

3.1.1/ La quasi disparition des ménages non familiaux après extraction des couples non mariés.

Dans la typologie précédente, il ressortait qu'entre 1985 et 1999, la proportion de ménages non familiaux (plusieurs isolés cohabitant) atteignait un minimum de 3,8% en 1985 et un niveau maximal de 5,9% en 1995. Après en avoir extrait les couples non mariés, ce type de ménages représente, en réalité, à peine 1% des ménages de 1985 à 1999.

3.1.2/ Caractéristiques des personnes isolées : une population de plus en plus hétérogène au fil du temps

La notion de ménage, comme celle de famille, fait référence implicitement à la notion de groupe constitué de plusieurs personnes poursuivant un certain nombre d'objectifs communs. Mais le ménage lui-même est inscrit dans un cycle de vie. Il arrive qu'au cours de ce cycle de vie, le ménage se réduise à une seule personne, de manière transitoire ou définitive. Cette situation de vie seule n'est peut-être pas confortable, en raison, au moins, du sentiment d'isolement qui en résulte. Il est donc intéressant de repérer quelles sont les catégories d'individus qui se retrouvent le plus dans cette situation.

La réduction de la sur-représentativité des femmes seules au fil du temps.

En 1960³⁶, 73% des personnes isolées sont des femmes ; cette proportion va baisser de manière régulière jusqu'à la fin du 20^e siècle. Elle est ainsi passée à 70% en 1970, puis à 66% en 1981 et 64% en 1991 ; elle se fixe à 58%³⁷ en 1999.

Des personnes isolées de moins en moins âgées

La proportion des personnes de plus de 65 ans parmi les isolés était de 44% en 1960. Après une légère hausse en 1970 (47%), elle amorce une baisse qui l'a conduite à 38,5% en 1991, et à 36,8% en 1999³⁸. Plus généralement, l'âge moyen des personnes isolées a baissé de 56,7 ans en 1981 à 54,6 ans en 1991. Les données du PSELL 2 confirment cette tendance à la baisse avec un âge moyen de 52,3 ans en 1999³⁹. Il faut souligner que les sous-groupes qui ont contribué à cette baisse ne sont pas les mêmes suivant les périodes : entre 1981 et 1991, c'est surtout l'âge des femmes isolées qui varie, passant de 61,2 à 58,6 ans, alors que celui des hommes reste quasiment stable (il passe de 47,8 en 1981 à 47,4 en 1991). A l'opposé, la baisse observée en 1999 est due aux hommes isolés, dont l'âge moyen est passé à 44,4 ans alors que celui des femmes est resté stable à 58 ans.

T₆**Caractéristiques des ménages isolés**

Années	Proportion de femmes	Répartition par âge		Moyenne d'âge			Proportion des célibataires		
		65 ans et plus	moins de 30 ans	hommes	femmes	ensemble	hommes	femmes	ensemble
1960	73,0%	43,8%	ND	ND	ND	ND	45,1%	28,2%	32,8%
1970	69,9%	47,0%	ND	ND	ND	ND	47,7%	25,3%	32,1%
1981	66,1%	44,6%	14,6%	47,8 ans	61,2 ans	56,7 ans	47,9%	29,1%	35,5%
1985	67,4%	50,0%	11,1%	51,0 ans	63,7 ans	59,6 ans	46,1%	28,5%	34,4%
1991	64,3%	38,5%	16,3%	47,4 ans	58,6 ans	54,6 ans	53,4%	33,7%	41,4%
1994	63,4%	40,0%	14,3%	48,3 ans	57,6 ans	54,2 ans	59,9%	39,1%	46,7%
1999	58,3%	36,8%	17,03%	44,4 ans	57,9 ans	52,3 ans	63,5%	40,4%	50,0%

Source : CEPS/INSTEAD, PSELL1-PSELL2 ; STATEC

Note de lecture : ND=Données Non disponibles

³⁶ Nous ne disposons pas de caractéristiques des membres du ménage avant cette date.

³⁷ L'intervalle de confiance à 95% en 1999 est de [0,541 0,624] et donc la baisse entre 1991 et 1998 est bien réelle.

³⁸ Les intervalles de confiance à 95% sont de [0,372 0,429] en 1994/1995 et de [0,327 0,408] en 1999. Ils contiennent tous deux la valeur de 38% observée lors du RP 91. Donc, les variations entre 91 et 99, ne sont pas statistiquement significatives.

³⁹ L'intervalle de confiance à 95% est de [50,580 53,980]. La baisse est donc statistiquement significative entre 1991 et 1999. Par ailleurs, il convient de signaler que la valeur observée en 1994 n'est pas différente de celle observée en 1990.

D'une population majoritairement composée de veufs à une population majoritairement composée de célibataires.

Entre 1960 et 1970, la structure des ménages d'isolés suivant l'état matrimonial est restée pratiquement constante : plus de 55% étaient des veufs(ves), et environ 32% étaient célibataires. Après 1970, la part des célibataires va commencer à croître, ainsi que celle des divorcés, au détriment de celle des veufs(ves). Au recensement de 1981, on ne compte plus que 47% de veufs alors que les célibataires comptent pour 35,5% et les divorcés pour 8% (contre 4% en 1970 et 1960). En 1985, la proportion des veufs remonte à 53%⁴⁰ alors que celles de célibataires et des divorcés restent constantes. En revanche, dans le courant de la décennie 90, les célibataires deviennent le groupe majoritaire. Ils comptent pour 47,7% en 1994/1995 et pour 50% en 1999⁴¹.

Les hommes isolés ont toujours été majoritairement des célibataires alors que les femmes isolées sont encore en grande partie des veuves.

Lorsqu'on contrôle le sexe et l'état matrimonial, on remarque que, chez les isolés de sexe masculin, les célibataires ont toujours été le groupe le plus important. En 1960, ils représentaient déjà 45% des hommes isolés (contre 28% des femmes de cette catégorie). Cette part n'a presque pas fluctué jusqu'en 1985. Ensuite, elle va connaître une croissance assez importante qui la porte à 53,4% en 1991, 60% en 1994 et 63,5% en 1999. Au cours de la même période, les veufs vont passer de 35% en 1960 à 15% en 1999 de la population des hommes isolés.

Par contre, chez les femmes isolées, même si la part des veuves a baissé, passant de plus de 60% avant 81 à 51% en 1999, ces veuves restent néanmoins le groupe le plus important parmi les femmes vivant seules. Ceci s'explique par le fait que les femmes ont une espérance de vie supérieure de plus de six ans à celle des hommes et que leurs conjoints ont en moyenne 3 ans de plus qu'elles.

⁴⁰ Cette proportion, comprise dans un intervalle de confiance à 95% de [0,495 0,574], est significativement plus élevée que celle observée en 1981 (47%).

⁴¹ Les intervalles de confiance à 95% sont de [0,438 0,496] pour 1994/1995 et de [0,459 0,542] pour 1999. Ces intervalles se chevauchant, l'évolution entre 94 et 99 n'est pas statistiquement significative. Mais par rapport à 1981 (35,4%) et 1986 [0,305 0,380], les différences sont bien réelles.

T7**Répartition par sexe et état matrimonial des personnes isolées (%)**

Sexe et statut matrimonial	1960	1970	1981	1985	1991	1994	1999
Les deux sexes							
Célibataires	32,8	32,1	35,5	34,3	41,4	46,7	50,0
Mariés	5,8	7,5	3,0	2,8	6,2	1,9	1,8
Veufs	57,2	55,7	47,4	53,4	12,8	41,4	36,5
Divorcés	4,3	4,8	8,1	7,1	39,6	7,9	9,6
Séparés	-	-	6,0	2,5	-	2,2	2,0
Total	100	100	100	100	100	100	100
Hommes							
Célibataires	45,1	47,9	47,9	46,2	53,4	59,9	63,5
Mariés	13,4	17,2	7,8	8,0	11,6	4,3	3,2
Veufs	35,6	28,6	21,8	25,3	16,1	20,5	15,8
Divorcés	5,8	6,4	11,6	14,6	18,9	10,8	13,8
Séparés	-	-	10,9	5,9	-	4,6	3,6
Total	100	100	100	100	100,00	100	100
Femmes							
Célibataires	28,2	25,3	29,1	28,5	33,7	39,1	40,4
Mariées	2,9	3,3	0,6	0,2	2,8	0,5	0,8
Veuves	65,2	67,3	60,5	67,0	10,7	53,5	51,4
Divorcées	3,7	4,1	6,4	3,4	52,9	6,2	6,6
Séparées	-	-	3,5	0,8	-	0,8	0,8
Total	100	100	100	100	100	100	100

Sources : CEPS/INSTEAD, PSELL1-PSELL2 ; STATEC

3.2/ Caractéristiques des ménages familiaux*3.2.1/ Les ménages nucléaires ayant à leur tête un couple non marié :**Une réalité encore peu répandue et concernant principalement les jeunes.*

La proportion de ménages constitués⁴² d'un couple non marié reste faible au Luxembourg, même si elle a sensiblement augmenté au cours des 15 dernières années. En 1985, environ 3,5% des ménages sont formés autour d'un couple non marié. Dix ans plus tard, ce sont près de 5% des ménages qui sont concernés. Près du tiers de ce type de ménages ont des enfants (44% en 1985, 29% en 1994, 31% en 1999)⁴³. Pour ce dernier type de ménages, l'union libre est bien, comme le mariage formel, une manière de fonder un foyer, tout en laissant une plus grande latitude aux partenaires de rompre facilement en cas d'incompatibilité. L'âge moyen de la personne de référence, dans un ménage

⁴² Mais non exclusivement puisqu'il pourrait y avoir des enfants. C'est dans le sens qu'il faudra comprendre « ménages constitués d'un couple non marié » et « ménages constitué d'un couple marié » dans la suite de ce texte.

⁴³ Les pourcentages sont calculés sur de petits effectifs. Il convient donc de les considérer plus comme des ordres de grandeur que comme des mesures précises.

constitué d'un couple non marié (avec ou sans enfants) est de loin inférieur à celui de l'ensemble des ménages, et cette situation est restée stable au cours des 15 dernières années : il s'élève à 37 ans en moyenne en 1985 et à 38 ans en 1999 (contre 50 ans pour l'ensemble des ménages à chacune de ces dates, et 46 ans environ chez les couples mariés).

Une catégorie de plus en plus dominée par les célibataires

En 1985, les personnes de références des ménages constitués d'un couple non marié étaient quasiment pour moitié célibataires et pour moitié non célibataires ; et, dans ce dernier cas, il s'agissait essentiellement de divorcés (70%). Cette situation a nettement évolué en faveur des célibataires car, en 1999, ce sont 70% de l'ensemble de ces ménages qui sont constitués de célibataires⁴⁴. On peut donc penser que le désenchantement suite à un mariage malheureux a joué un rôle important dans l'émergence de l'union libre (les divorcés rechignant à s'engager à nouveau dans une union formelle), en plus du désir des individus, et, en particulier des jeunes (célibataires), de ne pas s'engager directement dans une union formelle contraignante. Mais l'évolution de la proportion des célibataires parmi les cohabitants suggère que le second facteur est devenu désormais prédominant.

3.2.2/ Les ménages nucléaires constitués d'un couple marié

Les couples avec enfants et les couples sans enfant⁴⁵ constituent en 1999 environ 52% de l'ensemble des ménages. Nous avons déjà étudié précédemment l'évolution générale de ce type de ménage. Il s'agit donc ici de nous focaliser sur leurs caractéristiques et, en particulier, sur l'âge de la personne de référence et le nombre d'enfants à charge.

Les ménages nucléaires formés uniquement d'un couple marié sans enfant : des couples plutôt âgés

Comme il fallait s'y attendre, la personne de référence des couples mariés sans enfant est plus âgée que celle de ceux avec enfants, et cet âge a sensiblement augmenté au cours des 15 dernières années : en 1985, les personnes de référence des couples mariés sans enfant étaient âgées en moyenne de 53,5 ans (contre 42,5 ans chez celles des ménages nucléaires avec enfants) ; cet âge s'élève à 59,4 ans en 1999 (contre 44,3 ans respectivement). Ainsi, l'âge moyen des couples sans enfant augmente plus vite que celui des couples avec enfants. Corollaire à cette augmentation, la proportion, parmi l'ensemble des ménages, des couples mariés sans enfant de plus de 65 ans s'est accrue, passant de 7% environ en 1985 à 8% en 1994 et à 9% en 1999, alors que, tous âges confondus, la part de ce type de ménages a plutôt eu tendance à baisser, comme nous l'avons observé précédemment (elle est passée de 21,3% en 1985 à 19% environ en 1999).

Il convient de souligner aussi qu'en 1985, même si les couples mariés sans enfant étaient en majorité constitués de personnes plutôt âgées (près des deux tiers avaient un chef de ménage de 50 ans ou plus), la proportion des couples jeunes était non négligeable (sur les 21% de couples mariés sans enfant, 3,2% avaient un chef de ménage de moins de 30 ans). En 1999, la part des couples mariés jeunes ne représente plus que 1% de l'ensemble des ménages. Cette situation s'explique en grande partie par le fait que les jeunes cohabitent de plus en plus souvent, avant de se marier par la suite, comme nous l'avons observé plus haut. En effet, en considérant l'ensemble des ménages de couples jeunes (dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans) qu'ils soient mariés ou non, on constate que leur part dans l'ensemble des ménages a baissé mais de manière moins importante (de 3,9% en 85 à 2,4% en 1999). Une partie de la baisse de la proportion des couples jeunes s'expliquerait tout simplement par une mise en couple (quelle qu'en soit la forme) de plus en plus tardive.

⁴⁴ Il s'agit du statut matrimonial des personnes de référence, l'autre conjoint pouvant avoir un état matrimonial quelconque.

⁴⁵ Il s'agit d'enfants présents dans le ménage.

3.2.3/ Les ménages nucléaires avec enfants

Le PSELL permet d'identifier deux types d'enfants : enfant à charge et enfant adulte. Un enfant à charge est un enfant qui a moins de 16 ans, ou qui fait encore des études. Il doit en outre appartenir au noyau familial de ses parents⁴⁶. Il s'agit donc des enfants encore en cours d'éducation et de socialisation. Un enfant adulte est un enfant qui a cessé de fréquenter l'école et qui réside avec au moins l'un de ses parents (ou de ses grands parents) dans un même ménage.

En 1999, 33% des ménages sont des ménages nucléaires composés d'un couple marié avec des enfants, dont 28% avec des enfants à charge (et avec ou sans enfant adulte). Les ménages avec un ou deux enfants à charge⁴⁷ sont les plus représentés (10,6 et 11,9% de l'ensemble des ménages respectivement). Ceux avec plus de deux enfants à charge ne sont que 5,4%, alors qu'une proportion identique de ménages (5,4%) n'a que des enfants adultes.

Quand on contrôle l'âge de la personne de référence, la distribution des ménages selon le nombre d'enfants épouse assez bien le cycle de vie : la plupart des ménages nucléaires avec uniquement des enfants adultes sont ceux dont le chef est âgé de 50 ans ou plus (4,3 sur les 5,1% des ménages concernés). Les ménages avec un enfant à charge sont assez uniformément répartis entre 30 et 59 ans. Par contre, les ménages de deux ou trois (voire et plus) enfants à charge sont concentrés dans la portion du cycle de vie où la personne de référence appartient aux groupes d'âges intermédiaires (30-39 ans et 40-49 ans). En considérant tous les enfants (à charge et adultes), ce sont les ménages dont la personne de référence appartient à ces groupes d'âges intermédiaires qui sont les plus nombreux. Ils représentent 10,6 et 12,1% (respectivement de l'ensemble des ménages).

Nous l'avons montré plus haut, la proportion de ménages composés d'un couple marié et d'enfants a baissé d'environ 5 points entre 1985 et 1999, passant de 38,7% à 33% de l'ensemble des ménages. En contrôlant l'âge de la personne de référence, on constate que cette évolution est essentiellement due à la baisse de la part des ménages dont la personne de référence a de moins de 30 ans, comme on l'a observé ci-dessus pour les couples mariés sans enfant. La proportion de ces ménages est en effet passée de 3,5% en 1985 à 1,3% en 1999, soit une division par plus de deux et demi. Le contrôle du nombre d'enfants à charge montre qu'en fait, ce sont surtout les ménages de moins de 30 ans ayant un enfant à charge qui sont à l'origine de cette baisse (ils étaient 2,3% en 1985 et ne sont plus que 0,8% en 1999). Dans les ménages où la personne de référence est plus âgée, on observe également une baisse, mais de moindre importance.

3.2.4/ Les ménages monoparentaux

Les ménages monoparentaux ont à leur tête des femmes dans près de 80% des cas et ce, quelle que soit la période (plus exactement 80% en 1985 et 85% en 1999). Pour cette raison et, eu égard à la faiblesse des effectifs, nous ne contrôlerons pas le sexe, en plus de l'âge de la personne de référence.

En 1999, 7,2% de l'ensemble des ménages sont monoparentaux. Près de la moitié de ces ménages n'ont que des enfants adultes, l'autre moitié se partageant entre les familles monoparentales avec un seul enfant à charge et ceux ayant deux enfants à charge dans les proportions respectives de deux tiers et un tiers. Les ménages monoparentaux ayant trois enfants à charge ou plus sont très peu nombreux (0,4% de l'ensemble des ménages, contre 1,2 et 2,3% respectivement pour ceux de deux et un enfant). Par rapport à 1985, la part des ménages monoparentaux avec enfants à charge s'est accrue alors que celles des ménages avec enfants adultes est restée constante. On est ainsi passé de 2,8% de l'ensemble des ménages en 1985 à quasiment 4% en 1999.

⁴⁶ Il ne vit pas en couple, et est célibataire sans enfant : définition du PSELL.

⁴⁷ Avec ou sans enfant(s) adulte(s).

Quand on contrôle l'âge, on constate que les personnes de référence des ménages monoparentaux se situent entre deux âges. En effet, en 1999, plus de la moitié ont entre 40 et 60 ans. L'âge moyen du chef de ménage y est plus élevé (48 ans) que dans les familles bi-parentales (44 ans). Mais cet âge est moins élevé que celui des personnes isolées non célibataires (67 ans). La même situation prévalait en 1985.

En 1985, 87% des chefs de ménages monoparentaux étaient des non célibataires. Cette proportion a baissé puisqu'elle ne s'élève plus qu'à 80% en 1999. Cette évolution serait due à l'accroissement des union libres et de leurs ruptures.

3.2.5/ *Les ménages étendus*

Pour ce type de ménages, notre souci primordial était la mesure de la cohabitation intergénérationnelle, c'est-à-dire la co-résidence de trois générations successives : celle des grands-parents, celle des parents et celle des enfants. C'est pour cette raison que nous avons créé une catégorie nommée « ménages étendus intergénérationnels ». Elle regroupe tous les ménages dans lesquels cohabitent soit un noyau familial (couple avec enfant, un seul parent avec enfant) et un ascendant⁴⁸, soit deux couples, celui des enfants et celui des parents (ou des oncles et tantes, des grands parents, etc.). Ces ménages peuvent comprendre éventuellement d'autres personnes. Les ménages étendus non intergénérationnels sont regroupés dans la catégorie « autres ménages étendus ». Il s'agit pour la plupart des cas de couples avec un frère, une sœur, un beau-frère ou une belle-sœur.

En 1999, environ 4% des ménages sont étendus. Près de 86% d'entre eux (3,4% de l'ensemble des ménages) sont intergénérationnels. Mais on ne peut pas les considérer comme la survivance des familles souches d'autrefois. En effet, dans ce dernier type de famille, la cohabitation était inscrite dans la durée : l'héritier se mariait et continuait à vivre dans le ménage de ses parents avec son noyau familial⁴⁹. En revanche, la cohabitation intergénérationnelle observée de nos jours est certainement transitoire et/ou limitée dans le cycle de vie : parents âgés qui préfèrent vivre auprès de leurs enfants adultes ; jeunes couples de cohabitants commençant leur vie chez leur parents, le temps de réunir les conditions nécessaires à leur installation ; femmes célibataires avec enfants vivant chez leurs parents ; grands-parents avec petits enfants.

Près de la moitié des ménages étendus (45% exactement) n'ont aucun enfant à charge, 25% en ont un seul. Dans ces ménages, la personnes de référence est plus âgée que la moyenne des ménages (54 ans contre 50 en 1999).

Nous avons déjà observé précédemment que la part des ménages étendus (tous types confondus) s'était effondrée entre 1985 et 1999 ; en isolant les intergénérationnels, on constate que c'est surtout la cohabitation intergénérationnelle qui est en train de disparaître, car sa part parmi l'ensemble des ménages en 1999 (3,6%) est à peine équivalent à la moitié de celle de 1985 (7%).

⁴⁸ Il s'agit des pères/mères et tous ceux qui sont leurs collatéraux (oncles tantes, etc.)

⁴⁹ Cf. Colomb A. : « les formes de la famille. Approche historique » in La famille, l'état des savoirs, F. de Singly (dir), la Découverte 1991, pp13-20.

T8a

Répartition (en%) des ménages suivant le type de ménages, l'âge de la personne de référence et le nombre d'enfant(s) à charge en 1999

Type de ménages	Nombre d'enfants à charge	Avant 30ans	30-39ans	40-49ans	50-64ans	65-et-plus	Total
Couples mariés sans enfant		1,0	2,2	1,0	6,2	8,9	19,5
Unions libres sans enfant		1,4	1,0	0,3	0,6	0,3	3,5
Couples mariés avec enfant(s)	Aucun	0,0	0,1	0,8	3,1	1,2	5,1
	1 enfant	0,8	3,2	3,5	3,0	0,2	10,6
	2 enfants	0,4	4,7	5,6	1,2	0,0	11,9
	3 enfants ou plus	0,2	2,5	2,2	0,5	0,0	5,4
	Total	1,3	10,6	12,2	7,7	1,3	33,0
Unions libres avec enfant(s)	Aucun	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
	1 enfant	0,5	0,3	0,3	0,1	0,0	1,1
	2 enfants	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,3
	3 enfants ou plus	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
	Total	0,6	0,4	0,4	0,2	0,0	1,6
Monoparentaux	Aucun	0,2	0,2	0,8	1,4	0,9	3,5
	1 enfant	0,2	0,6	1,0	0,5	0,0	2,3
	2 enfants	0,1	0,3	0,7	0,0	0,0	1,2
	3 enfants ou plus	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,4
	Total	0,4	1,2	2,8	1,9	0,9	7,2
Etendus intergénérationnels	Aucun	0,0	0,1	0,2	1,0	0,4	1,6
	1 enfant	0,0	0,1	0,2	0,5	0,1	0,9
	2 enfants	0,0	0,2	0,2	0,2	0,0	0,6
	3 enfants ou plus	0,0	0,1	0,2	0,2	0,0	0,5
	Total	0,0	0,5	0,7	1,8	0,6	3,6
Autre étendus	Aucun	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2
	1 enfant	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	0,3
	2 enfants	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2
	3 enfants ou plus	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
	Total	0,0	0,3	0,1	0,2	0,1	0,6
Non familiaux		0,1	0,2	0,2	0,1	0,3	0,8
Isolés célibataires		5,1	5,7	1,7	1,4	1,3	15,1
Isolés veufs/ divorcés/ autres		0,0	0,8	1,4	3,1	9,8	15,1
Ensemble des ménages		10,0	22,8	20,6	23,2	23,4	100,0

Source CEPS/INSTEAD, PSELL2

Note de lecture : « aucun » signifie ici « aucun enfant à charge ». Comme il s'agit de ménages avec enfants, ces ménages n'ont donc que des enfants adultes.

T8b

Répartition (en %) des ménages suivant le type de ménages, l'âge de la personne de référence et le nombre d'enfants à charge en 1994

Type de ménages	Nombre d'enfants à charge	Avant 30ans	30-39ans	40-49ans	50-64ans	65-et-plus	Total
Couples mariés sans enfant		1,4	1,5	1,4	6,5	7,8	18,5
Unions libres sans enfant		1,5	1,2	0,6	0,4	0,4	4,0
Couples mariés avec enfant(s)	Aucun	0,0	0,2	0,8	3,4	1,3	5,7
	1 enfant	1,0	3,0	3,7	2,5	0,2	10,5
	2 enfants	0,8	5,2	4,7	1,1	0,1	11,8
	3 enfants ou plus	0,1	2,4	2,0	0,5	0,0	5,1
	Total	2,0	10,8	11,2	7,4	1,5	33,0
Unions libres	Aucun	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,2
	1 enfant	0,1	0,7	0,3	0,0	0,0	1,1
	2 enfants	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,3
	3 enfants ou plus	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
	Total	0,2	0,9	0,5	0,2	0,0	1,7
Monoparentaux	Aucun	0,1	0,4	0,5	1,6	1,1	3,6
	1 enfants	0,3	0,9	0,6	0,6	0,1	2,3
	2 enfants	0,1	0,6	0,6	0,1	0,0	1,3
	3 enfants ou plus	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2
	Total	0,4	1,9	1,8	2,3	1,1	7,4
Etendus intergénérationnels	Aucun	0,1	0,1	0,3	1,1	0,8	2,4
	1 enfant	0,0	0,2	0,3	0,7	0,2	1,3
	2 enfants	0,0	0,1	0,2	0,2	0,0	0,5
	3 enfants ou plus	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1	0,3
	Total	0,2	0,4	1,0	1,9	1,1	4,6
Autres étendus	Aucun	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,4
	1 enfant	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
	2 enfants	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2
	3 enfants ou plus	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
	Total	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,8
Non familiaux		0,2	0,2	0,1	0,3	0,4	1,2
Isolés célibataires		4,0	5,0	1,7	1,4	1,3	13,4
Isolés veufs/divorcés/autres		0,2	0,7	0,9	3,4	10,2	15,3
Ensemble des ménages		10,0	22,8	19,3	24,0	24,0	100,0

Source : CEPS/INSTEAD, PSELL2

Note de lecture : « aucun » signifie ici « aucun enfant à charge ». Comme il s'agit de ménages avec enfants, ces ménages n'ont donc que des enfants adultes.

T8c

Répartition (en %) des ménages suivant le type de ménages, l'âge de la personne de référence et le nombre d'enfants à charge en 1985

Type de ménages	Nombre d'enfants à charge	Avant 30ans	30-39ans	40-49ans	50-64ans	65-et-plus	Total
Couples mariés sans enfant		3,2	2,7	1,5	6,9	7,0	21,3
Unions libres sans enfant		0,8	0,6	0,4	0,2	0,2	2,1
Couples mariés avec enfants	Aucun	0,0	0,1	1,5	3,9	0,7	6,3
	1 enfant	2,3	5,1	4,1	3,2	0,1	14,8
	2 enfants	1,0	5,7	4,5	1,2	0,0	12,5
	3 enfants ou plus	0,2	2,1	2,3	0,5	0,0	5,1
	Total	3,5	13,1	12,5	8,8	0,8	38,7
Unions libres	Aucun	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,2
	1 enfant	0,2	0,4	0,2	0,0	0,0	0,7
	2 enfants	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,6
	3 enfants ou plus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	0,4	0,5	0,5	0,0	0,1	1,4
Monoparentaux	Aucun	0,0	0,2	0,5	1,5	1,0	3,1
	1 enfant	0,4	0,2	0,4	0,4	0,0	1,3
	2 enfants	0,1	0,3	0,5	0,1	0,0	1,0
	3 enfants ou plus	0,0	0,3	0,0	0,1	0,0	0,5
	Total	0,5	1,0	1,5	2,0	1,0	5,9
Etendus intergénérationnels	Aucun	0,1	0,1	0,8	1,4	0,5	2,9
	1 enfant	0,1	0,3	0,6	1,1	0,3	2,4
	2 enfants	0,0	0,4	0,3	0,4	0,1	1,1
	3 enfants ou plus	0,0	0,1	0,4	0,1	0,1	0,6
	Total	0,2	0,8	2,1	3,0	0,9	7,0
Autres étendus	Aucun	0,0	0,0	0,1	0,3	0,1	0,6
	1 enfant	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2
	2 enfants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
	3 enfants ou plus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
	Total	0,2	0,1	0,1	0,4	0,1	1,0
Non familiaux		0,1	0,0	0,1	0,3	0,7	1,2
Isolés célibataires		2,2	1,0	1,1	1,6	1,5	7,3
isolés veufs/ divorcés/ autre		0,2	0,6	0,9	3,1	9,2	14,0
Ensemble des ménages		11,2	20,5	20,7	26,3	21,3	100,0

Source : CEPS/INSTEAD, PSELL1

Note de lecture : « aucun » signifie ici « aucun enfant à charge ». comme il s'agit de ménages avec enfants, ces ménages n'ont donc que des enfants adultes.

CHAPITRE III

L'ENFANT DANS LE MENAGE

Il s'agit dans ce chapitre de s'intéresser à l'enfant, en fournissant une description de l'évolution des différents types de ménages, non plus en fonction de leur importance propre, mais plutôt de celle des enfants qui y résident. En plus des catégories d'enfants à charge et d'enfants adultes que nous avons définies dans le chapitre précédent, on s'intéressera ici aussi aux enfants qui vivent dans des ménages recomposés (avec un parent biologique et un beau-parent).

1/ L'ENFANT À CHARGE

1.1/ Un statut qui concerne surtout les jeunes de moins de 20 ans.

En 1999, environ 26% de la population est constituée d'enfants à charge, soit quelque 107228 personnes. Bien évidemment, la quasi totalité des moins de 16 ans sont des enfants à charge, car ils poursuivent encore des études. Ils constituent 77% du total de la population à charge (83068 en nombre absolu). Une large majorité des jeunes de 16-19 ans (80,7%) sont également à charge (14932 personnes).

C'est entre 20 et 24 ans que s'opère de façon massive la sortie de ce statut. Contrairement aux groupes d'âges précédents, on n'y dénombre plus que 34% d'enfants à charge. Après 25 ans, la part de ces enfants devient quasiment résiduelle : 1475 personnes, soit 1,4% de l'ensemble de la population à charge.

1.2/ Une proportion de filles à charge avant 25 ans plus élevée que celle des garçons

La proportion des enfants à charge est légèrement plus élevée chez les garçons que chez les filles (26,8% contre 25,2% en 1999). Mais, en contrôlant l'âge, il ressort que celle de filles à charge est de deux (respectivement de trois) points plus élevée que celle des garçons entre 16 et 19 ans (respectivement entre 20-24 ans). On dénombre ainsi 82% de filles à charge entre 16 et 19 ans contre 80% de garçons, et 34% contre 31% entre 20 et 24 ans. Si la situation globale semble inversée, c'est en raison d'un nombre résiduel de jeunes hommes à charge plus important que de jeunes femmes après 25 ans (1081 contre 393).

T₉

Répartition des enfants à charge par âge et par sexe (en%)

	1985			1994			1999		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
avant 16 ans	99,2	99,5	99,3	100,0	99,8	99,9	99,5	100,0	99,7
16-19 ans	60,5	63,7	62,0	80,1	81,2	80,7	79,6	81,9	80,7
20-24 ans	14,8	13,8	14,2	31,6	25,0	28,2	30,8	34,1	32,5
25 ans et plus	0,4	0,1	0,3	0,7	0,2	0,5	0,8	0,3	0,5
Ensemble	27,4	24,1	25,7	26,0	23,5	24,7	26,8	25,2	26,0

Source : CEPS/INSTEAD, PSELL1-PSELL2

Guide de lecture: **99,2%** des garçons de moins de 16 ans sont des enfants à charge en 1985.

Note de lecture : Masc.= masculin ; Fém.=Féminin

Sur les 15 dernières années, la proportion d'enfants à charge dans l'ensemble de la population n'a pas beaucoup évolué : elle tourne toujours autour de 25-26% entre 1985, 1994 et 1999. Par contre, des changements remarquables se sont produits au niveau de la structure par âge et par sexe.

En 1985, on ne comptait que 62% de jeunes à charge entre 16 et 19 ans, contre 81% en 1994 et en 1999. Quant aux jeunes de 20-24 ans, ils étaient 14% seulement à être à charge en 1985, mais sont passés à 28% en 1994 (et à 32% en 99). Au total, si on fusionne les 16-19 ans et les 20-24 ans, la proportion des jeunes à charge passe de 35% en 1985 à 54% environ en 1999 dans le groupe d'âges ainsi constitué. Cette forte hausse est sans aucun doute le reflet d'un allongement de la durée de la scolarisation.

Un autre changement important concerne l'évolution de la proportion des jeunes à charge de chaque sexe chez les 20-24 ans. En 1994, 32% de garçons étaient à charge dans ce groupe d'âges, contre 25% de filles. En 1999, ce sont plutôt les filles qui sont un peu plus souvent à charge que les garçons (34% contre 31%). Ceci vient s'ajouter au fait que les filles de 16-19 ans ont toujours été plus souvent à charge que leurs homologues de sexe masculin. Cette différence en faveur des filles s'explique par une scolarité plus prolongée chez les filles de 15-19 ans depuis 1985, et chez celles de 20-24 ans à partir de 1999, par rapport aux garçons de même âge.

2/ L'ENFANT ADULTE : UN STATUT PLUS EXPÉRIMENTÉ PAR LES GARÇONS QUE PAR LES FILLES

Les enfants adultes sont constitués de jeunes gens, qui, bien qu'ayant déjà terminé leurs études, résident encore chez leur parents. Contrairement aux enfants à charge, les enfants adultes sont relativement peu nombreux, car il s'agit d'un statut éminemment transitoire.

En 1999, cette situation concerne quelque 6,6% d'individus (8,7% de garçons et 4,6% de filles) dans la population globale (27180 en chiffre absolu). C'est entre 20 et 24 ans que la proportion de ces jeunes au statut transitoire est la plus importante. Tous sexes confondus, 40,4% des 20-24 ans sont concernés. Mais le contrôle du sexe fait ressortir une assez forte dissemblance : seulement 30% des filles contre 51% des garçons.

T10

Proportion d'enfants adultes parmi l'ensemble des individus d'une catégorie de sexe et âge donnée (en %)

	1985			1994			1999		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
avant 16 ans	0,8	0,3	0,6	0,0	0,1	0,1	0,5	0,0	0,3
16-19 ans	37,7	27,7	33,1	18,6	15,8	17,2	15,1	14,2	14,7
20-24 ans	57,9	36,7	46,2	44,5	35,6	40,0	51,0	29,8	40,4
25 ans &+	5,5	2,2	3,8	8,2	3,9	6,0	7,1	3,2	5,1
ensemble	10,7	6,4	8,5	9,2	5,6	7,4	8,7	4,5	6,6

Source : CEPS/INSTEAD, PSELL1-PSELL2

Guide de lecture : **0,8%** des garçons de moins de 16 ans sont des enfants adultes en 1985

Note de lecture : Masc.= masculin ; Fém.=féminin

Un recul dans le temps permet de constater qu'entre 1985 et 1999, la proportion d'enfants adultes a plutôt baissé. Elle est en effet passée dans l'ensemble de la population de 8,5% en 1985 à 7,4% en 1994 et à 6,6% en 1999. Comme pour les enfants à charge, les évolutions les plus importantes s'observent dans les tranches d'âges 16-19 ans et 20-24 ans. En 1985, on dénombrait 33% d'enfants adultes chez les 16-19 ans ; on n'en compte plus que 17% en 1994 et 15% en 1999. Les variations, également à la baisse, sont toutefois plus modérées chez les jeunes de 20-24 ans : 46% étaient enfants adultes en 1985 contre 40% en 1994 et en 1999. Mais cette faible évolution est en réalité la résultante d'un effet moyen : la proportion des enfants adultes de sexe féminin de 20-24 ans est en effet relativement stable entre 1985 et 1995 (36,7% et 35,6% respectivement) alors que celle des garçons connaît une baisse plus accentuée (57,9% en 1985 contre 44,5 en 1994). Entre 1994 et 1999, les différences d'évolution jeunes hommes/jeunes femmes sont encore plus contrastées : la proportion d'enfants adultes remonte en effet à 51% chez les garçons de 20-24 ans alors qu'elle diminue encore (de 35,6 à 29,8%) chez les filles du même groupe d'âges.

Au total, contrairement aux enfants à charge, chez lesquels les différences garçons/filles sont devenues relativement faibles (et sont en faveur des filles) en 1999, les enfants adultes restent inégalement distribués chez les garçons et chez les filles, en faveur des premiers. Ceci signifie que, une fois les études terminées, les filles sont plus nombreuses à quitter rapidement le domicile parental que les garçons.

3/ RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LA PART DES ENFANTS HÉBERGÉS : 80% D'ENFANTS À CHARGE VIVENT DANS MOINS DE 40% DES MÉNAGES

Les enfants à charge vivent dans leur grande majorité dans des ménages nucléaires (couple marié et enfants). Ainsi, en 1999 comme en 1985, 80% de ces enfants résident dans ce type de ménages⁵⁰. Mais la concentration des enfants dans ce type de ménages semble s'être accrue entre 1985 et 1999. En effet, en 1985, on comptait près de 80% des enfants dans 39% de ménages nucléaires ; en 1999, il n'y a plus que 33% de ménages de ce type pour environ la même proportion d'enfants qu'en 1985. Si on définit un indice de concentration en divisant le pourcentage d'enfants à charge par le pourcentage de ménages, cet indice passe de 2,06 en 1985 à 2,45 en 1999 au sein des ménages nucléaires. La concentration des enfants à charge est également élevée dans les ménages fondés sur des couples non mariés avec enfants : 3,3% (3521) des enfants y vivent en 1999 alors qu'ils ne représentent que 1,6% de l'ensemble des ménages, soit un indice de 2. Une situation similaire s'observait en 1985.

Les ménages monoparentaux et les ménages étendus présentent les concentrations les plus faibles d'enfants à charge. Dans les premiers, vivent environ 9%⁵¹ des enfants en 1999, contre 7% en 1985. Ceci est bien en conformité avec la légère augmentation de ménages monoparentaux observée au cours de la période. Mais l'indice de concentration ne s'y élève qu'à 1,25 en 1999 contre 1,17 en 1985.

Les ménages étendus (intergénérationnels ou non) hébergent en 1999 environ 7% des enfants à charge (soit 7403 en chiffre absolu) et représentent 4,2% de l'ensemble des ménages à la même date, soit une concentration d'environ 1,67, contre 1,25 en 1985 (10% d'enfants à charge pour 8% de ménages).

⁵⁰ En 1999, 87313 enfants sont concernés.

⁵¹ Soit 9691 enfants.

T11a**Répartition des enfants à charge suivant le type de ménage et l'âge de la personne de référence en 1999 (en %)**

Types de ménages	Avant 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-64 ans	65 ans et +	Total
Couples mariés avec enfants	3,2	32,7	34,0	10,7	0,3	80,9
Unions libres avec enfants	1,2	0,9	0,8	0,4	0,1	3,3
Monoparentaux	0,6	2,2	5,3	0,9	0,0	9,0
Etendus intergénérationnels	0,1	1,3	1,7	2,4	0,2	5,7
Autre étendus	0,0	0,6	0,1	0,4	0,0	1,2
Total	5,0	37,7	41,9	14,8	0,6	100,0

Source: CEPS/INSTEAD, PSELL2

T11b**Répartition des enfants à charge suivant le type de ménage et l'âge de la personne de référence en 1994 (en %)**

Types de ménages	Avant 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-64 ans	65 ans et +	Total
Couples mariés avec enfants	4,9	33,6	31,9	9,8	0,5	80,7
Unions libres avec enfants	0,4	1,7	0,9	0,3	0,0	3,4
Monoparentaux	0,6	3,6	3,5	1,3	0,1	9,1
Etendus intergénérationnels	0,1	1,0	2,1	1,6	0,7	5,6
Autres étendus	0,1	0,6	0,6	0,1	0,0	1,3
Total	6,2	40,4	39,1	13,1	1,3	100,0

Source: CEPS/INSTEAD, PSELL2

T11c**Répartition des enfants à charge suivant le type de ménage et l'âge de la personne de référence en 1985 (en %)**

Types de ménages	Avant 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-64 ans	65 ans et +	Total
Couples mariés avec enfants	6,9	33,3	29,3	10,2	0,1	79,8
Unions libres avec enfants	0,8	0,9	1,0	0,0	0,0	2,7
Monoparentaux	0,8	2,6	2,3	1,2	0,0	6,9
Etendus intergénérationnels	0,2	1,7	3,8	3,2	0,7	9,6
Autres étendus	0,4	0,2	0,1	0,3	0,0	1,0
Total	9,2	38,7	36,4	15,0	0,9	100,0

Source: CEPS/INSTEAD, PSELL1

4/ VARIATION DU NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR TYPE DE MÉNAGE

Tous types de ménages confondus, le nombre moyen d'enfants par ménage est de 0,80⁵² au total en 1999, soit 0,64 enfant à charge et 0,16 enfant adulte. Mais ces moyennes cachent d'importantes disparités, car elles sont calculées sur l'ensemble des ménages, alors qu'une bonne partie de ceux-ci (ménages non familiaux et les couples sans enfants) n'ont aucun enfant.

En ne considérant que les catégories de ménages ayant des enfants, le nombre moyen d'enfants varie de 1,88 pour les ménages nucléaires fondés sur des couples mariés à 1,32 dans les ménages étendus intergénérationnels⁵³ en 1999 (cf. tableau 12a). Les ménages nucléaires fondés sur l'union libre et les monoparentaux occupent une position intermédiaire (1,41 et 1,39 enfants respectivement). Le nombre moyen d'enfants à charge est plus élevé que celui des enfants adultes quel que soit le type de ménage. Ainsi, les ménages nucléaires (fondés sur un couple marié avec enfant) ont 1,57 enfants à charge contre 0,31 enfant adulte. Ces chiffres sont de 1,30 et 0,10 dans les ménages nucléaires fondés sur un couple non marié ; de 1,03 et 0,30 dans les ménages étendus et de 0,80 et 0,59 dans les ménages monoparentaux.

On le voit, les ménages composés de couples non mariés ont très peu d'enfants adultes. Ceci pourrait être lié soit au caractère instable de ce type d'union (l'union libre a plus de risques de rompre alors que les enfants sont encore à charge), soit à la jeunesse même du phénomène (l'union libre est un phénomène récent et ne touche en majorité que des couples jeunes sans enfant adulte). Il est difficile ici de dire quel est le facteur qui joue le plus, car la manière de saisir le statut matrimonial ne prévoit aucune modalité pour des personnes séparées à l'issue d'une union libre, ce qui aurait permis de mesurer la validité de la première hypothèse.

Les ménages monoparentaux ont en revanche un nombre exceptionnellement élevé d'enfants adultes (0,59 contre 0,30 ou moins dans tous les autres types de ménages). Ceci s'expliquerait par le fait que, d'une part, le divorce et le veuvage, principales causes de la monoparentalité (80% des chefs de ménages monoparentaux en 1999 sont soit des divorcé(e)s, soit des veuf(ve)s), surviennent en général à mi-course ou à une phase avancée du cycle de vie familial et, d'autre part, les enfants des ménages monoparentaux pourraient être plus disposés à retarder leur autonomie résidentielle afin de soutenir le parent seul (en général leur mère). Quand on contrôle l'âge de la personne de référence, on constate que les écarts (positifs) entre le nombre moyen d'enfants adultes chez les monoparentaux et chez les couples mariés sont d'autant plus élevés que la personne de référence est jeune (0,39 chez les moins de 30 ans, 0,19 chez les 30-39 ans et chez les 40-49 ans, 0,14 chez les 50-64 ans)⁵⁴. Parfois la monoparentalité résulte du fait qu'un fils ou une fille adulte héberge un de ses parents. C'est en particulier le cas des ménages monoparentaux dont la personne de référence a moins de 30 ans.

⁵² Autrement dit, dans 100 ménages pris au hasard, on compte en moyenne 80 enfants. C'est de cette façon qu'il faudra comprendre les nombres d'enfants non entiers.

⁵³ A cause de la faiblesse des effectifs, nous ne commentons pas les résultats concernant les ménages « autre étendu ».

⁵⁴ Mais les effectifs sont faibles dans l'ensemble et il convient de prendre ces résultats avec précaution, surtout pour des ménages dont la personne de référence a moins de 40 ans.

En remontant de 14 ans dans le passé (tableau 12c), on constate que le nombre moyen d'enfants par ménage a baissé, passant de 0,93 à 0,80 enfant entre 1985 et 1999. Cette baisse a touché tant les enfants à charge (de 0,70 à 0,64) que les enfants adultes (de 0,23 à 0,16 enfant). Quand on contrôle le type de ménage, il ressort qu'à l'exception des ménages nucléaires dont le nombre moyen d'enfants a plutôt augmenté (passant de 1,83 à 1,88), tous les autres types de ménages ont vu leur nombre moyen d'enfants baisser. En particulier, la plus importante baisse s'observe dans les ménages monoparentaux, dont le nombre moyen d'enfants est passé de 1,65 à 1,39. En différenciant enfants à charge et enfants adultes, on constate que cette baisse s'explique surtout par la diminution du nombre d'enfants adultes, qui passe de 0,83 en 1985 à 0,59 en 1999, alors que le nombre d'enfants à charge n'a diminué que très légèrement (0,83 en 1985, contre 0,80 en 1999). L'accroissement de la part des jeunes parmi les chefs de ménages monoparentaux ne semble pas expliquer cette situation car le nombre d'enfants adultes a plutôt baissé davantage dans les ménages dont la personne de référence avait 40 ans ou plus que dans ceux où elle était âgée de 30-39 ans. Il faut rappeler que les enfants adultes sont des enfants dont le départ du foyer parental tarde à se réaliser. On peut donc penser que, en 1999, les enfants adultes des parents seuls sont plus enclins à quitter le domicile parental qu'ils ne l'étaient en 1985. C'est d'ailleurs ce qui s'observe, mais avec moins d'ampleur, au niveau des autres types de ménages.

T12a**Nombre moyen d'enfants, d'enfants à charge et d'enfants adultes par type de ménage et par âge de la personne de référence en 1999**

Types de ménages	Type d'enfants	Avant 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-64 ans	65 ans et +	Total
Couples mariés avec enfants	Total	1,56	2,01	2,06	1,60	1,15	1,88
	à charge	1,56	1,99	1,80	0,90	0,16	1,57
	Adulte	0,00	0,02	0,26	0,71	0,99	0,31
Unions libres avec enfants	Total	1,31	1,39	1,45	1,51	2,00	1,41
	à charge	1,31	1,39	1,33	1,02	2,00	1,30
	adulte	0,00	0,00	0,12	0,49	0,00	0,10
Monoparentaux	Total	1,30	1,36	1,67	1,15	1,10	1,39
	à charge	0,91	1,16	1,22	0,30	0,00	0,80
	adulte	0,39	0,21	0,44	0,85	1,10	0,59
Etendus intergénérationnels	Total	1,00	1,82	1,84	1,24	0,54	1,32
	à charge	1,00	1,82	1,55	0,86	0,22	1,03
	adulte	0,00	0,00	0,29	0,38	0,33	0,30
Autres étendus	Total	0,00	1,20	1,26	1,64	1,00	1,27
	à charge	0,00	1,20	1,26	1,64	0,00	1,19
	adulte	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,08
Ensemble des ménages (y compris sans enfants)	Total	0,34	1,08	1,53	0,75	0,13	0,80
	à charge	0,32	1,06	1,31	0,41	0,02	0,64
	adulte	0,02	0,02	0,23	0,34	0,11	0,16

Source: CEPS/INSTEAD, PSELL2

Guide de lecture : Dans les ménages dont les deux conjoints sont mariés et où la personne de référence est âgée de moins de 3 ans, le nombre moyen d'enfants est de **1,56**.

T12b**Nombre moyen d'enfants, d'enfants à charge et d'enfants adultes par type de ménage et par âge de la personne de référence en 1994**

Types de ménages	Type d'enfant	Avant 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-64 ans	65 ans et +	Total
Couples mariés avec enfants	Total	1,56	1,98	2,07	1,66	1,20	1,88
	à charge	1,53	1,95	1,79	0,83	0,22	1,54
	adulte	0,04	0,03	0,28	0,83	0,98	0,34
Unions libres avec enfants	Total	1,30	1,27	1,46	1,79	0	1,38
	à charge	1,30	1,26	1,22	1,13	0	1,24
	adulte	0,00	0,01	0,24	0,66	0	0,14
Monoparentaux	Total	1,25	1,47	1,80	1,26	1,07	1,41
	à charge	0,93	1,19	1,25	0,36	0,04	0,77
	adulte	0,33	0,29	0,55	0,90	1,03	0,65
Etendus intergénérationnels	Total	0,70	1,56	1,72	1,03	0,56	1,11
	à charge	0,42	1,44	1,36	0,53	0,40	0,76
	adulte	0,29	0,12	0,36	0,50	0,16	0,34
Autres étendus	Total	1,03	1,57	2,94	1,13	0,60	1,48
	à charge	1,03	1,51	2,59	0,16	0,00	1,04
	adulte	0,00	0,06	0,36	0,97	0,60	0,44
Ensemble des ménages (y compris sans enfants)	Total	0,41	1,16	1,52	0,74	0,15	0,81
	à charge	0,39	1,12	1,27	0,34	0,03	0,63
	adulte	0,03	0,04	0,24	0,40	0,12	0,18

Source: CEPS/INSTEAD, PSELL2

Guide de lecture : Dans les ménages dont les deux conjoints sont mariés et où la personne de référence est âgée de moins de 3 ans, le nombre moyen d'enfants est de **1,56**.

T12c**Nombre moyen d'enfants, d'enfants à charge et d'enfants adultes par type de ménage et par âge de la personne de référence en 1985**

Types de ménages	Type d'enfant	Avant 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-64 ans	65 ans et +	Total
Couples mariés avec enfants	Total	1,40	1,81	2,06	1,72	1,28	1,83
	à charge	1,39	1,79	1,65	0,81	0,10	1,45
	Adulte	0,01	0,03	0,41	0,91	1,18	0,37
Unions libres avec enfants	Total	1,47	1,29	1,80	1,00	1,00	1,49
	à charge	1,47	1,29	1,43	0,00	0,00	1,31
	Adulte	0,00	0,00	0,36	1,00	1,00	0,18
Monoparentaux	Total	1,35	2,14	1,83	1,59	1,15	1,65
	à charge	1,17	1,83	1,08	0,43	0,02	0,83
	Adulte	0,18	0,30	0,75	1,16	1,14	0,83
Etendus inter-générationnels	Total	0,77	1,51	1,82	1,25	0,85	1,38
	à charge	0,60	1,40	1,28	0,76	0,57	0,96
	Adulte	0,17	0,11	0,54	0,49	0,28	0,42
Autres étendus	Total	1,34	1,06	1,22	1,66	0,34	1,28
	à charge	1,34	1,06	0,29	0,57	0,00	0,67
	Adulte	0,00	0,00	0,93	1,09	0,34	0,61
Ensemble des ménages (y compris sans enfants)	Total	0,59	1,36	1,61	0,86	0,14	0,93
	à charge	0,58	1,32	1,24	0,40	0,03	0,70
	Adulte	0,01	0,04	0,37	0,47	0,11	0,23

Source: CEPS/INSTEAD, PSELL1

Guide de lecture : Dans les ménages dont les deux conjoints sont mariés et où la personne de référence est âgée de moins de 30 ans, le nombre moyen d'enfants est de **1,40**.

5/ LES ENFANTS VIVANT AVEC UN BEAU-PARENT : UNE RÉALITÉ PEU RÉPANDUE

En 1999, on dénombre approximativement 4000 enfants vivant avec un parent et un beau-parent. En termes relatifs, ces enfants représentent 3% de l'ensemble des enfants et vivent dans 1,7% de l'ensemble des ménages. La plupart de ces enfants (77%) sont à charge.

C'est dans les ménages fondés sur l'union libre que la concentration des enfants vivants avec un beau parent est la plus forte : 42% de l'ensemble des enfants de ce type de ménages vivent avec un beau parent (1598 en chiffre absolu). Dans les ménages nucléaires composés d'un couple marié et dans les ménages étendus, les enfants vivant avec un beau parent ne représentent que 2 et 2,6% de l'ensemble des enfants dans ces types de ménages respectivement. Mais, en terme d'effectifs, les ménages nucléaires composés des couples mariés hébergent le plus grand nombre d'enfants vivant avec un beau-parent (2105), alors que les ménages étendus en ont à peine 300. Si on s'intéresse plutôt à la proportion des ménages ayant au moins un enfant vivant avec un beau parent, on constate qu'en 1999, 44% des ménages nucléaires composés d'un couple non marié sont concernés, contre 2,89% de ménages nucléaires classiques (dirigés par un couple marié) et 2,19% des ménages étendus.

Avec un recul de 14 ans, on constate que la proportion de ménages recomposés était, en 1985, encore plus importante chez les couples vivant en union libre (60%), alors que seulement 1,36% de ménages nucléaires étaient concernés et 2,3% de ménages étendus. La baisse observée entre 1985 et 1999 s'explique surtout par le fait que, même si elles sont encore minoritaires (20% environ en 1999), les personnes célibataires sont plus nombreuses aujourd'hui à commencer leur vie de couple par ce type d'union, alors qu'auparavant, les unions libres concernaient surtout des personnes divorcées ou veuves. Or, les célibataires sont moins susceptibles d'avoir déjà eu des enfants que les personnes veuves ou divorcées.

T₁₃**Proportion de ménages recomposés suivant le type de ménage (en %)**

	1985	1994	1999
Couples mariés avec enfants	1,4	2,7	2,9
Union libres avec enfants	60,9	53,1	44,2
Etendus intergénérationnels	2,3	3,7	2,2
Autre étendus	0,5	4,4	0,0
Ensemble des ménages	1,6	2,0	1,7

Source: CEPS/INSTEAD, PSELL1-PSELL2

Guide de lecture : en 1985, 1,4% des ménages constitués de couples mariés avec enfants sont des ménages recomposés.

T14**Proportion des enfants vivant dans des ménages recomposés selon le type de ménage(en %)**

	1985	1994	1999
Couples mariés avec enfants	1,2	1,9	2,0
Unions libres avec enfants	60,3	48,4	42,1
Etendus intergénérationnels	2,0	4,5	3,7
Couples mariés avec enfants	0,4	11,9	0,00
Ensemble des ménages (y compris les monoparentaux)	2,5	3,3	3,0

Source: CEPS/INSTEAD, PSELL1-PSELL2

Guide de lecture : **1,2%** de l'ensemble des enfants des ménages constitués de couples mariés avec enfants vivent avec un beau-parent.

CONCLUSION

CONCLUSION

L'ambition de cette étude était de retracer l'évolution des structures familiales des ménages du début à la fin du 20^e siècle. Mais selon les périodes, nous ne disposons pas toujours des données les plus appropriées. Pour toute la première moitié du siècle, nous n'avons pas pu trouver de données sur la structure des ménages proprement dite, mais uniquement des données relatives à leur taille et à certains phénomènes démographiques (fécondité, nuptialité et mortalité). Ces données permettent de se faire une idée de ce que pouvait être le ménage de la première moitié du siècle. De 1960 à 1991, on peut, à travers les différents recensements décennaux, cerner (ne serait-ce que dans ses grands traits) la composition familiale des ménages. A partir de 1985 et ce jusqu'à la fin du siècle, le Panel Socio-Economique Liwen zu Letzëbuerg (PSELL) permet de saisir dans tous ses détails la structure des ménages.

L'évolution des ménages au cours de la première moitié du 20^e siècle

Les données sur la taille ont montré qu'au cours de la première moitié du siècle, la dimension des ménages s'est considérablement rétrécie. La taille moyenne des ménages est ainsi passée de 4,8 personnes en 1900 à 3,2 environ en 1960. Les ménages de 5 personnes, qui représentaient environ 50% de l'ensemble des ménages en 1900, ne comptent plus que pour 18% en 1960. Les raisons de cette évolution sont à chercher du côté des changements démographiques. En effet, l'indice synthétique de fécondité est passé de 4,5 enfants par femme en début du 20^e siècle à moins de deux enfants par femme au début des années 50. Avec cette évolution, la baisse de la taille moyenne des ménages aurait dû être plus importante que ce qui a été observé si, en même temps, la mortalité n'avait fortement baissé. En effet, sur 1000 enfants qui naissaient en début de siècle, 160 environ ne fêtaient pas leur premier anniversaire. En même temps, l'espérance de vie à la naissance était de moins de 50 ans. En raison de cette forte mortalité, beaucoup de ménages pouvaient voir leur taille se réduire d'un moment à l'autre suite à un décès. En revanche, au milieu du siècle, le taux de mortalité infantile n'est plus que de 50 pour mille environ et l'espérance de vie à la naissance atteint 65 ans ; les ménages du milieu du siècle courent donc beaucoup moins de risques que ceux du début du siècle de voir leur taille se réduire par le décès d'un enfant ou d'un membre de la famille en générale. Par rapport à la fécondité et à la mortalité, le mariage a connu une évolution relativement faible au cours la première moitié du 20^e siècle. Il se caractérisait par le fait qu'il survenait en général tard : l'âge moyen au mariage oscillait entre 25 et 26 ans chez les femmes et entre 28 et 30 ans chez les hommes. Le divorce était quasiment inexistant, le décès d'un conjoint étant la seule forme de rupture d'union.

L'évolution des ménages au cours de la seconde moitié du 20^e siècle.

Les données le permettant, on a pu observer l'évolution des ménages au cours de cette seconde période, non seulement à travers l'évolution de leur taille et des phénomènes démographiques qui les affectent, mais aussi au niveau de leur composition familiale. Le rétrécissement de la configuration des ménages observé précédemment s'est poursuivi, tant au niveau de la taille des ménages que leur structure.

Au niveau de la taille, même si son évolution moyenne semble avoir été modérée (de 3 personnes en moyenne en 1970 à 2,5 personnes à la fin du siècle), des modifications importantes se sont opérées au niveau de sa dispersion. En particulier, on a assisté à une évolution contrastée et forte des ménages dont la taille se situe aux extrêmes : d'un côté, les ménages qui avaient 5 personnes ou plus représentaient 15% de l'ensemble des ménages en 1970 et ne pèsent plus que 7% à la fin du siècle. De l'autre côté, ceux qui ne comptaient qu'une seule personne sont passés de 15% en 1970 à 30% en 1999. Cette croissance s'est surtout nourrie, en plus du stock de personnes âgées dont les enfants ont déjà tous quitté le domicile parental et dont l'union a été rompue suite à un divorce ou au veuvage, du flux de célibataires qui, à la faveur de l'augmentation de l'âge au premier mariage, se retrouvent à vivre seuls pendant plusieurs années après leur départ du domicile parental. Contrairement à la période précédente, la fécondité n'a joué qu'un rôle mineur dans l'évolution de la taille des ménages ; sa variation a été relativement peu importante au cours de cette période. L'ISF est passé d'environ 2 enfants par femmes en 1950 à environ 1,7 en 1999. En même temps, la mortalité infantile s'effondrait littéralement, en passant de 60 pour mille en 1950 à moins de 5 pour mille en 1999. Cette évolution, ainsi que celle de l'espérance de vie qui est passée de 65 ans en milieu de siècle à plus de 75 ans en fin de siècle, aurait plutôt dû provoquer une hausse de la taille moyenne des ménages et une croissance des ménages de grande taille si, par ailleurs, ne s'était produite une individualisation dans les comportements des hommes et des femmes. Cette individualisation s'est traduite au niveau des pratiques matrimoniales par un retard du mariage, dont l'âge moyen est passé de 23 ans en 1970 à 27 ans en 1995 chez les femmes et de 26 à 29 ans environ chez les hommes au cours de la même période⁵⁵. Font également partie de ce processus d'individualisation l'éclosion et la montée du divorce. Ainsi, le nombre de mariages finissant par un divorce est passé de 10% en 1970 à 45%⁵⁶ environ en 1995.

Une partie au moins de l'accroissement de la proportion des isolés observé précédemment est le fruit de cette individualisation⁵⁷. Mais la manifestation la plus spectaculaire du processus d'individualisation au niveau de la structure des ménages est l'effondrement des ménages élargis (avec une ou plusieurs personnes extérieures au noyau familial), dont la part est passée de 16% de l'ensemble des ménages en 1970 à 5% environ en 1999. La proportion des ménages nucléaires aussi a baissé, mais de manière assez modérée (de 65 à 60% environ si on inclut les couples sans enfants et les ménages monoparentaux). Mais cette relative stabilité ne doit pas cacher l'émergence de nouvelles formes de vie domestiques plus précaires (i.e. ayant un risque d'éclatement élevé). Ainsi, les ménages monoparentaux connaissent un accroissement de leur poids certes lent, mais significatif. Ils sont passés ainsi de 5% en 1970 à 7,5% en 1999. Les ménages formés de couples non mariés sont devenus aussi une réalité palpable car ils représentent environ 5% des ménages en 1999. (8000 couples environ sont concernés).

⁵⁵ Il convient néanmoins de préciser que l'âge au premier mariage a commencé par diminuer entre les années 50 et les années 70 (de 24 à 23 ans chez les femmes et de 27 à 26 ans chez les hommes) avant de s'élever

⁵⁶ Il s'agit d'indicateurs transversaux. Un indicateur transversal mesure un phénomène au cours d'une année. Alors qu'un indicateur longitudinal est le résultat de la mesure du même phénomène sur une cohorte suivie année après année.

⁵⁷ L'autre partie est due à l'accroissement de l'espérance de vie et surtout à la durée de vie plus longue chez les femmes que chez les hommes.

Mais, comme l'a montré L. Roussel (1989, 1995), l'individualisation dont nous avons parlé ci-dessus est en fait due à un changement des fonctions de la famille-ménage avec le passage d'une société traditionnelle à une société moderne. Dans la société traditionnelle, l'homme était contraint à la solidarité familiale et à la stabilité matrimoniale à cause de la nécessité d'un resserrement autour du groupe familial pour pouvoir survivre et lutter contre la mort : *« mal dotée instinctivement, vouée de par les caractéristiques de sa sexualité à une violence endémique, peut-être déséquilibrée dans son mode de vie par une soudaine transformation climatique, l'espèce humaine n'avait qu'un seul recours : inventer un dispositif artificiel qui pût suppléer sa faiblesse naturelle. Cette sorte de prothèse culturelle fut l'institution du mariage et de la solidarité familiale »* (Roussel, 1995, p140). Avec les sociétés industrielle et post-industrielle, plus besoin d'une solidarité familiale large pour survivre, ni d'une descendance nombreuse. On va donc assister à un repli sur la famille nucléaire de type parsonien⁵⁸. Mais la famille parsonnienne est surtout fondée sur la stabilité du couple, ce qui n'est plus le cas de nos jours. Le déclin de la famille parsonnienne se justifie, toujours selon L. Roussel (1995), par le fait que, *« lorsqu'il devint clair que l'Etat fournissait des garanties suffisantes, « providentielles », et que la société offrait à la grande majorité des chances sans cesse croissantes de promotion, le modèle bascula soudainement du côté de la recherche du mieux être, mais cette fois sans privilégier les enfants »* (p.143), et c'est donc cette recherche du mieux être qui explique l'instabilité matrimoniale et les recompositions familiales.

Malgré tous ces changements, les quatre cinquièmes des enfants à charge (encore en cours de scolarisation et donc de socialisation) ont toujours été et restent socialisés par des ménages nucléaires classiques (fondés sur un couple marié), alors que le dernier cinquième est réparti pour moitié dans les couples monoparentaux, pour 36% dans les ménages étendus et pour 14% dans les ménages nucléaires fondés sur des couples non mariés.

En 1999 plus qu'en 1985, une proportion importante des enfants dans les groupes d'âges post-obligation scolaire (16-19 ans et 20-24 ans) reste à charge des parents (54% en 1999 contre 35% en 1985) alors que, par ailleurs, une part importante des jeunes ayant terminé leurs études, surtout des jeunes garçons, résident encore avec leur parents. Mais ces jeunes adultes ne constituent pas toujours une charge financière lourde pour les parents car, comme ceux qui ont déjà quitté le domicile des parents, ils disposent en général d'un emploi⁵⁹.

Une nouvelle forme de vie domestique, qui concerne aussi les enfants, est le ménage recomposé. Il s'agit d'un ménage dans lequel vit un couple d'adultes, avec au moins un enfant né d'une union antérieure : 1,7% des ménages vivant au Luxembourg sont de cette nature, et 4000 enfants environ y vivent en 1999. Parmi ces enfants, 40% vivent avec un parent qui est en union libre.

⁵⁸ C'est-à-dire composée du père, de la mère et des enfants, avec une division du travail entre les conjoints, des liens affectifs fort entre les membre de la cellule familiale, au détriment des solidarités avec les membres de la famille élargie (parents, frères/sœurs, etc.)

⁵⁹ Voir à ce sujet Pierre Hausman : Le mode de vie des jeunes parents adultes : cohabitation avec les parents et départ du foyer parental, Doc PSELL n°90.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- Becker G., A Treatise on Family, Harvard University Press, 1981
- Berger F., Habiter ou ne plus habiter chez ses parents, Document PSELL n° 116, CEPS/INSTEAD, 1998.
- Borsenberger M., Pels M., La politique familiale au Luxembourg. Evolution au cours des cinq dernières années, Document PSELL n°95, CEPS/INSTEAD, 1996.
- Borsenberger M., Development of families' living arrangements in the 20th century and impact of these arrangements on society. Focus monitoring report, CEPS/INSTEAD, 2001.
- Colomb A. « Les formes de la famille. Approche historique » in *La famille, l'état des savoirs*, De Singly F. (dir), La découverte 1991, pp 13-20
- Daguet F., Mariage, divorce et union libre, INSEE première n° 482-Août 1996.
- Calot G, « Note technique sur les concepts et méthode de calcul » in *Evolution démographique récente de l'Europe* , Conseil de l'Europe 2000 pp 25-31
- Hausman P., Le mode de vie des jeunes adultes : cohabitation avec les parents et départ du foyer parental, Document PSELL n°90, CEPS/INSTEAD, 1996.
- Langers J., Principaux indicateurs démographiques en 1994, Population et emploi n°2/1995, STATEC, CEPS/INSTEAD, IGSS, 1995.
- Langers J., La démographie des années 90, Population et emploi n°3/2000, STATEC, CEPS/INSTEAD, IGSS, 2000.
- Lejealle B., Les familles monoparentales au Luxembourg ou élever son enfant seule au Luxembourg, Document PSELL N° 78, CEPS/INSTEAD, 1995
- Lejealle B., Histoire de couples : la place de l'union libre dans le paysage familial luxembourgeois , Population et emploi n°2/1999, STATEC, CEPS/INSTEAD, IGSS, 1999.
- Pilon M., Ménages et familles en Afrique sub-saharienne : du village à la ville ; entre permanence et changement, Thèse de Doctorat, Université de Paris IV.
- Roussel L., La famille incertaine, Editions Odile Jacob, Paris, 1989.
- Roussel L., « Fécondité et famille » in *La sociologie des populations*, Gerard H. et Piché V. (dir), AUPL-UREF, Montréal, 1995, pp 139-154
- Segalen M., Sociologie de la famille, 5^{ème} édition, Armand colin, Paris,2000.
- Singly (De) F., Sociologie de la famille Contemporaine, Nathan Paris, 1993.
- STATEC, Ménage et famille, Recensement général de la population du 31 décembre 1960, Bulletin spécial n° 4, Luxembourg (non daté).
- STATEC, Ménage et famille, Recensement général de la population du 31 décembre 1970, volume 3, STATEC Luxembourg, 1976.
- STATEC, Ménage et famille, Recensement général de la population du 31 mars 1981, volume 4, STATEC Luxembourg, 1985.

STATEC, Ménage et famille, Recensement de la population au 1^{er} mars 1991, volume 4, STATEC, Luxembourg, 1994.

Talcott P., Bales R., Family, socialization and interaction, Free Press, Glencoe, 1955.

Trausch G., « Mutations sociologiques et comportements démographiques », in *L'économie luxembourgeoise au 20^{ème} siècle*, STATEC, Weides R. (dir), Le phare, EditPress (éds), Luxembourg, 2000, pp 207-219

Liste des publications du panel socio-économique des ménages "Liewen zu Lëtzebuerg"

- **Méthodologie générale et répertoire des variables** - Année d'enquête: 1985 (Première vague). Document PSELL n°1. P. DICKES, P. HAUSMAN, A. KERGER -1987.
- **L'état de la pauvreté au Grand-Duché de Luxembourg**. Document PSELL n° 2. F.COURTOIS, P.HAUSMAN (1987).
- **Description des niveaux de vie et de bien-être économique dans les ménages résidant au Luxembourg - Année 1985-1987**. Série "Niveau de vie " 1. Document PSELL n°3 P. HAUSMAN (1987).
- **Niveaux de vie et de bien-être économique des ménages en 1985: principaux résultats en 1985**. Série "Niveau de vie " 2. Document PSELL n°4. P. HAUSMAN (1987).
- **Un indicateur pour mesurer la pauvreté objective: théorie et application dans la première vague du panel socio-économique Luxembourgeois - 1985**. Document PSELL n°5, P. DICKES (1987).
- **Un indicateur pour mesurer la pauvreté subjective. Théorie et application dans la première vague du panel socio-économique luxembourgeois : année d'enquête 1985** (première vague). Document PSELL n°6 P. DICKES (1987).
- **Pratique de l'échelonnement multidimensionnel**. Document PSELL n°7 P. DICKES, J. TOURNOIS (1989).
- **Pauvreté et conditions d'existence: théories, modèles et mesures**. Document PSELL n°8. P.DICKES (1989).
- **Logistique & documentation - Principes d'organisation de la documentation dans le panel**. Document PSELL n°9. J. TOURNOIS (1988).
- **Documentation transversale des variables 1985: première vague**. Document PSELL n°10. J.TOURNOIS (1988).
- **Evolution d'un groupe de ménages pauvres entre 1985 et 1987**. Document PSELL n°11. A. WAGNER (1989).
- **Description statistique des variables du questionnaire -1986-** (deuxième vague). Document PSELL n°12. A.KERGER, R. DE WEVER (1988).
- **Activité féminine, isolement et prestations familiales: un premier parallèle Luxembourg- Lorraine**. Annexes. Document PSELL n° 13. J.C.RAY, B.JEANDIDIER, S.CARVOYEUR (1990).
- **Le mode d'échantillonnage du panel "Liewen zu Lëtzebuerg" - Bilan des deux premières vagues**. Document PSELL n°14. P.HAUSMAN (1990).
- **Analyse des données irlandaises (enquête pilote -1987) pour construire une échelle de pauvreté**. Document PSELL n°15. P.DICKES (1988).
- **La collecte des données en 1986 - Elaboration du questionnaire, déroulement de l'enquête, opérations de chiffrement**. Document PSELL n°16. A.KERGER (1989).
- **Organisation der Daten des Luxemburger Haushaltspanels. (Eingabe, Speicherung und Analyse von Paneldaten)**. Document PSELL n°17. G.SCHMAUS (1990) - (version anglaise: 17a).
- **MNDr, partition valuée selon la méthode de Roubens et Libert**. Document PSELL n°18. B.GAILLY (1989).
- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages en 1985 et 1986**. Document PSELL n°19. B.GAILLY, P.HAUSMAN (1990).
- **Les modes de garde des jeunes enfants**. Document PSELL n° 20. A.AUBRUN, P.HAUSMAN (1990).
- **Les indicateurs sociaux de pauvreté: Tableaux de base et documentation**. Document PSELL n°21. P.HAUSMAN (1990).
- **Les personnes âgées et/ou retraitées au Luxembourg: leur environnement familial et leurs réseaux de solidarité**. Document PSELL n° 22. P.HAUSMAN, G.SCHABER (1991).
- **Examen des effets du phénomène d'attrition sur l'étude des revenus et de l'emploi - Années de références: 1985, 1986 et 1987**. Document PSELL n° 23 P.HAUSMAN, B.GAILLY (1990).
- **La constitution des fichiers de référence, nécessaire à l'étude du phénomène d'attrition**. Document PSELL n°24. R.DE WEVER (1990).

- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages en 1985 et 1987.** Document PSELL n°25. B.GAILLY, P.HAUSMAN (1990).
- **Bilan de l'attrition au cours des trois premières vagues d'enquêtes: 1985/1986/1987.** Document PSELL n°26. B.GAILLY, P.HAUSMAN (1990).
- **Imputation des revenus manquants dans le panel socio-économique luxembourgeois.** Document PSELL n°27. P.HAUSMAN (1990).
- **"PSELLDOC" Système documentaire pour le panel Luxembourgeois.** Document PSELL n°28. J.J.WESTER, avec la collaboration de A.AUBRUN (1990).
- **Le déroulement de la collecte en 1987. Elaboration du questionnaire, déroulement de l'enquête, opération de chiffrement.** Document PSELL n°29. A.KERGER (1990).
- **La production des données: Vague 1988-1990.** Document PSELL n° 30. A.KERGER (1990).
- **Description statistique des variables du questionnaire -1987- Troisième vague.** Document PSELL n°31. R.DE WEVER, A.KERGER (1991).
- **Les ménages de retraités et les ménages d'actifs - Comparaison des niveaux de vie et des niveaux de dépenses.** Série "Niveau de vie " 3. Document PSELL n° 34. P.HAUSMAN, A.AUBRUN, A.KERGER (1991).
- **Situation der Arbeitslosen in Luxemburg.** Document PSELL n° 35. G.SCHMAUS(1991).
- **La recherche sur la pauvreté au Grand-Duché de Luxembourg.** Document PSELL 36. A.WAGNER (1990).
- **La distribution des revenus entre ménages en 1986 - Une comparaison de statistiques Luxembourg - Lorraine - Belgique.** Document PSELL n° 38. B.DELVAUX (1991).
- **Efficacité de la sécurité sociale dans la lutte contre la pauvreté.** Document PSELL n°39. P.HAUSMAN (1990).
- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1988.** Document PSELL n°40. B.GAILLY (1991).
- **Projet de recommandation du conseil portant sur les critères communs relatifs à des ressources et prestations suffisantes dans les systèmes de protection sociale.** Rapport préparatoire relatif au dispositif de suivi. Document PSELL n° 42. J.C.BROWN, A.WAGNER avec la collaboration de: P. HAUSMAN, A.KERGER, G.MENARD (1991).
- **La loi sur le Revenu Minimum Garanti. Quelques avis du public.** Document PSELL n° 43. A.WAGNER (1992).
- **L'endettement des ménages au Luxembourg 1985 -1989.** Série "Mode de vie" - 1. Document PSELL n°45. B.GAILLY, P.HAUSMAN (1992).
- **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: Démographie-Famille I.** Document PSELL n°46. P.HAUSMAN avec la collaboration de M. Langers (STATEC) et du Ministère de la Famille et de la Solidarité (1992).
- **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: Revenus-Conditions de vie II.** Document PSELL n°47. P.HAUSMAN, J.VECERNIK avec la collaboration du Ministère de la Famille et de la Solidarité (1992).
- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1989.** Document PSELL n°48. B.GAILLY (1992).
- **Luxembourg, 1985 à 1989, une vague d'endettement.** Série "Mode de vie" - 2. Document PSELL n°49. B.GAILLY, P.HAUSMAN (1993).
- **Les Effets de la Protection Sociale dans la Communauté Européenne.Contribution au programme "Convergence en matière de Protection Sociale"** (Commission C.E., DG V). Document PSELL n°50. P.HAUSMAN (1993).
- **Situation démographique de l'Europe des Douze - EUR12.** Document PSELL n°51. P.HAUSMAN (1993).
- **Les phénomènes associés au vieillissement de la population.** Document PSELL N°52. P.HAUSMAN (1993).
- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1990.** Document PSELL n°53. B.GAILLY (1993).
- **Insérer des nouveaux membres dans un panel longitudinal de ménages et d'individus: simulations.** Document PSELL n°54. B.GAILLY (CEPS/Insteat) avec la collaboration de P.LAVALLÉE (Statistics-Canada) (1993). (Version anglaise disponible).
- **Dispositif des pondérations individuelles et des pondérations des ménages de 1985 à 1991.** Tome II. Document PSELL n°55. B.GAILLY (1993).
- **Evolution générale du revenu des ménages: 1978-1990.** Série "Niveau de vie" 4. Document PSELL n°56. P.HAUSMAN (1994).

- **1985-1990. Endettement et risques de surendettement.** Série "Mode de vie" - 3. Document PSELL n°57. B.GAILLY (1994).
- **L'intégration sociale des personnes âgées au Grand-Duché de Luxembourg.** Document PSELL n°58. G.SCHABER, P.BOUSCH (1993).
- **Insérer un échantillon complémentaire dans un panel longitudinal de ménages et d'individus: simulations.** (2e partie). Document PSELL n°59. B.GAILLY, P.LAVALLÉE (1994).
- **Revenus et endettement.** Série "Mode de vie" - 4. Document PSELL n°60. B.GAILLY (1994).
- **Mesure de l'efficacité des transferts sociaux selon une approche en termes de sécurisation du niveau de vie des ménages: une analyse statique puis dynamique, appliquée au cas du Luxembourg et de la Lorraine.** Document PSELL n°61. B.JEANDIDIER & N.POUSSING (1994).
- **Budget temps des femmes: l'opinion des femmes.** Document PSELL n°62. A.AUBRUN (1994).
- **Dispositif des pondérations des individus et des ménages de 1985 à 1992.** Document PSELL n°63. B.GAILLY (1994).
- **1985-1991. L'endettement au Luxembourg. Diffusion et concentration.** Série "Mode de vie" - 5. Document PSELL n°64. B.GAILLY (1994).
- **La variance des estimateurs d'un panel ménage. La méthode des groupes aléatoires appliquée au panel luxembourgeois.** Document PSELL n°65. M.RIEBSCHLÄGER. (1994).
- **Etude comparative de l'efficacité de la protection sociale.** Document PSELL n°66. P.HAUSMAN (1994). (Version anglaise disponible).
- **Les politiques économiques et sociales et les personnes âgées au Grand-Duché de Luxembourg** (Rapport national pour la Commission des Communautés Européennes - Novembre 1992). Document PSELL n°67. G.SCHABER, P.BOUSCH.
- **La mise en oeuvre des politiques sociales et économiques en faveur des personnes âgées au Grand-Duché de Luxembourg** (Rapport national pour la Commission des Communautés Européennes et l'Observatoire Européen portant sur le vieillissement démographique et les personnes âgées). Document PSELL n°68. G.SCHABER, P.BOUSCH.
- **Actives, mais à quel prix?** Document PSELL n°69. B.LEJEALLE (1994).
- **Les Luxembourgeoises moins actives que leurs homologues européennes. Etude comparative de la structure des ménages et de l'activité féminine au Luxembourg et dans six autres pays européens -(Suède, Pays-Bas, Belgique, Allemagne de l'Ouest, Allemagne de l'Est, Danemark et Grande-Bretagne).** Document PSELL n°70. B.LEJEALLE (1994).
- **Les conditions de travail des personnes actives.** Document PSELL n°71. B.GAILLY (1995).
- **Etre au chômage au Luxembourg.** Document PSELL n°72. B.LEJEALLE (1995).
- **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: 4. Place et rôle de la femme dans la société.** Document PSELL n°73. A.AUBRUN (1995).
- **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: 3. Revenus-Conditions de vie.** Document PSELL n°74. P.HAUSMAN, en collaboration: J.VECERNIK et Ministère de la Famille et de la Solidarité (1995).
- **1985-1992. L'endettement au Luxembourg.** Série "Mode de vie" - 6. Document PSELL n°75. B.GAILLY (1995).
- **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: 5. Encadrement institutionnel de la femme luxembourgeoise : Conditions juridiques - Politiques visant la famille - Mesures relatives à la formation et à l'emploi - Services d'aide.** Document PSELL n°76. M. PELS (1995).
- **Le revenu des ménages. Evolution de 1985 à 1992.** Série "Niveau de vie " 5.Document PSELL n°77. P.HAUSMAN (1995).
- **Les femmes au Grand-Duché de Luxembourg: 6. Les familles monoparentales au Luxembourg ou élever seule son enfant au Luxembourg.** Document PSELL n°78. B.LEJEALLE (1995).
- **L'évolution du niveau de vie des personnes au Grand-Duché de Luxembourg entre 1985 et 1992.** Série "Niveau de vie " 6. Document PSELL n°79. P.HAUSMAN (1995).
- **Le suivi des diplômés du BAC technique E.C.G. : Promotions 1987 à 1994.** Document PSELL n°80. P.HAUSMAN (1995).
- **Les demandeurs d'une admission en maison de soins. Les demandeurs d'une allocation de soins. Année 1994.**Document PSELL N° 81 A.KERGER en collaboration : N.ARENDT, L. FALCHERO et M. MERTENS. Publication à diffusion restreinte.(1995)
- **Le maintien à domicile des personnes âgées - Analyse du fichier des clients de longue durée du Service d'Aides familiales/Aides seniors des régions nord, ouest et est..** Document PSELL n° 82. A.KERGER. (1995).

- **Les dépenses : Structure et poids dans le revenu des ménages.** Série "*Mode de vie*" 7. Document PSELL n° 83. P.HAUSMAN. (1996).
- **Répertoire des poids individuels et des poids des ménages Psell 1985-1993.** Document PSELL n°84. B.GAILLY (1996).
- **Répertoire des poids individuels et des poids des ménages Psell 1985-1994.** Document PSELL n°85. B.GAILLY (1996)
- **Procédure de pondération de l'étude relative aux employées privées.** Document PSELL n°86. B.GAILLY (1996).
- **Revenu du travail des jeunes en 1993. Equivalents à ceux de leurs aînés ?** Document PSELL n°87. B.GAILLY (1996)
- **Les employées de statut privé occupées au Luxembourg.** Enquête réalisée pour la Chambre des Employées Privées 1995-1996. Document PSELL n° 88. (Document interne) A.AUBRUN, B.LEJEALLE, P.HAUSMAN. (1996)
- **Les mariés de l'an 1989. Pondération de la cohorte de 1991 à 1994.** Document PSELL n°89. B.GAILLY.
- **Le mode de vie des jeunes adultes : cohabitation avec les parents et départ du foyer parental.** Document PSELL N°90. Série Mode de vie n° 8 P.HAUSMAN. (1996)
- **Les mesures dans le domaine de l'emploi en faveur des groupes de personnes particulièrement désavantagées sur le marché du travail.** Rapport sur le séminaire de suivi sur les décisions du Conseil de l'Union Européenne dans le domaine de l'emploi (Sommet d'ESSEN 1994). Document PSELL n° 91. A.WAGNER, G.SCHABER. (1996)
- **Les comportements de consommation au Luxembourg.** Impact des caractéristiques socio-économiques des ménages selon différents niveaux d'agrégation des dépenses. Paru dans les Cahiers Economiques du STATEC. Document PSELL n° 92 (Enquête Budgets des Ménages).Mode de vie n° 9 M. ZANARDELLI avec la participation du STATEC (diffusion interne). (1996)
- **Les femmes et le chômage en 1994.** Enquête Forces et Travail 1994. Document PSELL n° 93 B.LEJEALLE avec la participation du STATEC. (1996)
- **Fondements méthodologiques de l'échantillon du PSELL n°2.** Document PSELL n°94. B.GAILLY. (1996)
- **La politique familial au Luxembourg - évolution au cours des cinq dernières années.** Document PSELL n°95. M. BORSENBERGER, M. PELS. (1996)
- **Entre famille et activité professionnelle. Mode d'organisation des employées privées.** Document PSELL n°96. P.HAUSMAN, B.LEJEALLE.(1996)
- **L'évolution de l'habitat au Luxembourg. 1985-1994.** Document PSELL n°97.Série "*Mode de vie* " n°10. B.GAILLY. (1996).
- **La mesure de la dépendance. Potentialités et limites du CTMSP pour son application au Grand-Duché de Luxembourg. Compte rendu de l'expérience-pilote réalisée au cours des mois de mai et juin 1996.** Document PSELL n°98. A.KERGER. (1996)
- **Les comportements de consommation au Luxembourg. Une typologie des ménages.** Document PSELL n°99. Série "*Mode de vie* " n°11. M.ZANARDELLI. (1996).
- **Recueil d'études sociales 1996.** Document PSELL n°100.
- **Compenser l'absence de nouveaux immigrants dans le PSELL.1 ?** Document PSELL n°101. B.GAILLY (1997)
- **Représentativité et pondération des échantillons du PSELL2. 1994-1995.** Document PSELL n°102. B.GAILLY (1997)
- **Propriétaire ou locataire : quelles habitations ? 1985-1994.** Document PSELL n°103. B.GAILLY (1997)
- **Femmes au foyer.** Document PSELL n°104. B.LEJEALLE (1997)
- **L'endettement des ménages au Luxembourg en 1994.** Document PSELL n°105. Série "*Mode de vie n°13*" B.GAILLY (1997)
- **Habiter au Luxembourg. Les travaux dans l'habitation. 1985-1994.** Document PSELL n°106 Série "*Mode de vie n°14*" B.GAILLY. (1997)
- **Bacheliers, bachelières de la filière ECG.** Document PSELL n°107. Enquête réalisée en collaboration avec le SCRIPT/Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle. B. LEJEALLE. (1997).
- **Les Luxembourgeois se sentent-ils en bonne santé et que font-ils pour la préserver ?** Document PSELL n°108 A. AUBRUN (1997)
- **L'emploi du temps des femmes : un partage entre famille, ménage et activité professionnelle.** Document PSELL n°109. B.LEJEALLE (1997)

- **Représentativité et pondération des échantillons du PSELL 2.** 1994-1996. Document PSELL n°110, B.GAILLY (1998)
- **L'endettement des ménages au Luxembourg en 1996.** Document PSELL n°111, B.GAILLY (1998)
- **Eléments d'analyse économique des choix éducatifs au Luxembourg.** Document PSELL n°112, C.KLEIN (1998)
- **La discrimination salariale entre hommes et femmes employés privés.** Document PSELL n°113, P.HAUSMAN, J.LANGERS, B.LEJEALLE, (interne) (1998)
- **Les perspectives familiales : les femmes peuvent-elles choisir librement entre leur vie familiale et leur vie professionnelle ? Envisagent-elles de concilier les deux ? Comment ?** Document PSELL n°114, A.AUBRUN (1998)
- **Revenu disponible et niveau de vie des ménages en 1996 et quelques aspects d'évolution : 1985-1996.** Document PSELL n°115, F.BERGER, P.HAUSMAN, (1998) (à paraître)
- **Habiter ou ne plus habiter chez ses parents.** Document PSELL n°116, F.BERGER, (1998)
- **Représentativité et pondérations des échantillons du Psell 2. 1994-1997.** Document PSELL n°117, B.GAILLY, (1998)
- **Entre activité professionnelle, activité familiale : les choix des femmes luxembourgeoises.** Document PSELL n°118, B.LEJEALLE (1999)
- **Les femmes du secteur des banques et des assurances.** Document PSELL n°119, B.LEJEALLE, (1999)
- **La garde des enfants au Luxembourg.** Document PSELL n°120, M. BORSENBERGER, B.LEJEALLE, (2000)
- **Dans quelle mesure les transferts de politique familiale et sociale réduisent-ils la fréquence et l'intensité de la pauvreté des enfants. Une comparaison France – Luxembourg – Etats-Unis,** Document PSELL n°121, B. JEANDIDIER en collaboration avec P.HAUSMAN, K. VLEMINCKX, R.DE WEVER, M.ZANARDELLI.
- **Situation de l'emploi à Dudelange. Analyse descriptive et dynamique. Rapport détaillé.** Document PSELL n°122, M.BORSENBERGER, P.BOUSCH, (2000)
- **Situation de l'emploi à Dudelange. Analyse descriptive et dynamique. Rapport de synthèse et tableau de bord.** Document PSELL n°123, M.BORSEMBERGER, P.BOUSCH, (2000)
- **Les différences salariales en 1995.** Document PSELL n°124, B.LEJEALLE (2001)
- **Passé professionnel et durée de chômage en Europe. Mise en lumière des effets de structure et d'hétérogénéité,** Document PSELL n°125, M.ZANARDELLI, A.REINSTADLER, P.HAUSMAN, J.C.RAY, (2001) (à paraître)
- **A la recherche des déterminants de la durée du chômage au Luxembourg,** Document PSELL n°126, J.BROSIUS, (2001)

(Mars 2002)

